

PORTRAIT DE LA FORMATION EN ART DRAMATIQUE AU QUÉBEC

Programmes d'études et effectif étudiant

Établissements visés :

Écoles primaires et secondaires

Cégeps

École nationale de théâtre du Canada

Universités

*Établissements du Conservatoire
d'art dramatique du Québec*

Ministère de l'Éducation

Direction générale de la formation professionnelle et technique

Décembre 1996

Une étape préliminaire à la présente recherche a été effectuée par madame Renée Gagnon, de la firme Côté Recherche. Le document produit à cette étape a été validé auprès des responsables de la formation dans les ministères et établissements d'enseignement visés.

Une deuxième étape de recherche a ensuite été effectuée afin de recueillir l'information manquante et de tenir compte des commentaires reçus. Le présent document constitue donc le fruit de cette seconde étape et a fait l'objet d'une deuxième validation.

Responsabilité du projet,
recherche complémentaire,
rédaction :

Guy-Ann Albert, responsable du
secteur de formation des Arts de
la scène au ministère de l'Éducation

Collaboration à la rédaction :

Madeleine Côté, Côté Recherche

L'élaboration du présent document a été rendue possible grâce à la contribution de plusieurs personnes. Nous tenons à remercier tout particulièrement madame Lyse Favreau, du ministère de l'Éducation pour sa précieuse collaboration à l'analyse des données sur l'effectif étudiant, monsieur Laval Tremblay, du ministère de la Culture et des Communications, pour son soutien tout au long du projet et pour ses commentaires judicieux ainsi que monsieur Robert Ducharme, du cégep Lionel-Groulx, qui a agi à titre de personne-ressource.

Nos remerciements s'adressent également à mesdames Isabelle Aubin, Suzanne Bouchard, Renée Gurik et messieurs Jean-Luc Bastien, Georges Bouchard, Simon Brault, Louis Daigle, Michel Desgagnés, Bertrand Henry, André Racine et Gilles Simard. Ces personnes ont bien voulu nous fournir l'information nécessaire à l'établissement d'un portrait de formation en art dramatique au Québec et nous livrer leurs commentaires éclairés. Enfin, nous remercions madame Charlotte Gagné pour la révision linguistique.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION | 1 |
| MÉTHODOLOGIE | 3 |
| 1 PROGRAMMES D'ÉTUDES ET ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT EN ART DRAMATIQUE AU QUÉBEC..... | 4 |
| 1.1 Formation générale et formation spécialisée en arts dans le réseau des écoles primaires et secondaires..... | 4 |
| 1.1.1 Formation générale | 5 |
| 1.1.2 Formation spécialisée | 6 |
| 1.2 Formation préuniversitaire et technique en art dramatique dans le réseau collégial | 7 |
| 1.3 Formation en art dramatique à l'École nationale de théâtre du Canada | 13 |
| 1.4 Formation en art dramatique dans le réseau universitaire | 15 |
| 1.5 Formation en art dramatique dans le réseau du Conservatoire d'art dramatique du Québec..... | 17 |
| 1.6 En bref | 19 |
| 2 POPULATION ÉTUDIANTE DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT EN ART DRAMATIQUE AU QUÉBEC..... | 24 |
| 2.1 Dans les écoles primaires et secondaires | 24 |
| 2.2 Dans les établissements d'enseignement collégial..... | 25 |
| 2.3 À l'École nationale de théâtre du Canada..... | 36 |
| 2.4 Dans les universités..... | 40 |
| 2.5 Dans les établissements du Conservatoire d'art dramatique du Québec | 42 |
| 2.6 En bref | 45 |
| ANNEXE..... | 47 |

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

| | | |
|------------|--|----|
| Tableau 1 | Les programmes d'études supérieures en art dramatique dans les cégeps, au Conservatoire d'art dramatique du Québec, à l'École nationale de théâtre du Canada et à l'Université du Québec à Montréal en 1995..... | 23 |
| Tableau 2 | Demandes d'admission, inscriptions et sanctions aux programmes Interprétation théâtrale (561.01) dans les cégeps aux trimestres d'automne 1988 à 1993 | 27 |
| Tableau 3 | Taux de passage au programme Interprétation théâtrale (561.01) dans les cégeps aux trimestres d'automne 1988 à 1993 | 29 |
| Tableau 4 | Taux de passage de la première année à la sanction au programme Interprétation théâtrale (561.01), aux programmes de la famille des techniques artistiques (500.00) et à l'ensemble de la formation technique aux trimestres d'automne 1988 à 1993 | 30 |
| Tableau 5 | Demandes d'admission, inscriptions et sanctions au programme Production (561.02) dans les cégeps aux trimestres d'automne 1988 à 1993 | 31 |
| Tableau 6 | Taux de passage au programme Production (561.02) dans les cégeps aux trimestres d'automne 1988 à 1993 | 33 |
| Tableau 7 | Taux de passage de la première année à la sanction au programme Production (561.02), aux programmes de la famille des techniques artistiques (500.01) et à l'ensemble de la formation technique aux trimestres d'automne 1988 à 1993 | 34 |
| Tableau 8 | Demandes d'admission, inscriptions et sanctions aux programmes Interprétation et Acting des sections francophone et anglophone de l'École nationale de théâtre du Canada aux trimestres d'automne 1988 à 1993 | 37 |
| Tableau 9 | Demandes d'admission, inscriptions et sanctions aux programmes Scénographie-Scenography, Production et Technical Production des sections francophone et anglophone de l'École nationale de théâtre du Canada aux trimestres d'automne 1988 à 1993..... | 38 |
| Tableau 10 | Demandes d'admission, inscriptions et sanctions aux programmes Écriture dramatique et Playwriting des sections francophone et anglophone de l'École nationale de théâtre du Canada aux trimestres d'automne 1988 à 1993 | 39 |
| Tableau 11 | Demandes d'admission, inscriptions et sanctions aux stages Mise en scène et Directing des sections francophone et anglophone de l'École nationale de théâtre du Canada aux trimestres d'automne de 1988 à 1993 | 39 |

| | | |
|------------|---|----|
| Tableau 12 | Inscriptions et sanctions aux programmes en Art dramatique dans les universités aux trimestres d'automne 1990 à 1993..... | 41 |
| Tableau 13 | Demandes d'admission, inscriptions et sanctions au programme Jeu théâtral dans les établissements du Conservatoire d'art dramatique du Québec aux trimestres d'automne 1988 à 1993..... | 43 |
| Tableau 14 | Demandes d'admission, inscriptions et sanctions au programme Scénographie dans l'établissement de Québec du Conservatoire d'art dramatique du Québec aux trimestres d'automne 1988 à 1993 | 44 |
| Figure 1 | Profil scolaire des sortantes et des sortants des programmes Interprétation théâtrale et Production aux trimestres d'automne 1992 à 1994 | 35 |

INTRODUCTION

Pour répondre aux exigences particulières d'une formation supérieure en art dramatique, différentes filières de formation ont été mises en place, au Québec, tant au secteur privé qu'au secteur public. Il est important de préciser à ce sujet que la politique culturelle du Québec attribue au ministère de la Culture et des Communications un rôle complémentaire à celui du système d'enseignement régulier relevant du ministère de l'Éducation.

L'élaboration et la révision des programmes d'études techniques du collégial doivent donc être en accord avec la politique culturelle du Québec et tenir compte de la coexistence des différentes filières de formation et de leur articulation dans les divers ordres d'enseignement. Le but du présent ouvrage est donc de fournir un portrait d'ensemble de la formation en art dramatique au Québec, avec un accent particulier sur la formation collégiale.

Ce portrait de la formation en art dramatique au Québec permettra de mieux situer la formation collégiale actuelle par rapport à celle donnée dans les autres filières de formation. Il constituera une source d'information qui alimentera la réflexion globale sur la formation en arts de la scène au Québec. Il contribuera en outre à la définition d'orientations qui guideront l'élaboration et la révision des programmes d'études techniques au collégial et, éventuellement, l'élaboration de programmes d'études professionnelles, au secondaire.

Cet ouvrage est divisé en deux chapitres. Le premier décrit la situation de la formation en art dramatique au Québec. Il contient de l'information sur les objectifs et le contenu des programmes d'études, la durée de la formation, les conditions d'admission, les établissements autorisés, le type de diplôme décerné et, selon le cas, les frais de scolarité. Le deuxième comprend des renseignements sur l'effectif étudiant. Celui du

collégial est présenté de façon détaillée, en fonction des programmes d'études techniques : les demandes d'admission, les inscriptions, les sanctions, le taux de passage et le profil des sortantes et des sortants. Par ailleurs, des données sont fournies sur le volume de l'effectif étudiant à l'enseignement secondaire, sur les inscriptions et les sanctions relatives à la formation préuniversitaire, les demandes d'admission, les inscriptions et les sanctions à l'École nationale de théâtre du Canada ainsi que sur les inscriptions et les sanctions dans les universités ainsi qu'au Conservatoire d'art dramatique du Québec. Ces données donnent un aperçu de la formation préuniversitaire et de celle qui est donnée dans les autres filières de formation en art dramatique.

MÉTHODOLOGIE

Le portrait de formation en art dramatique a été élaboré, en partie, à partir des données disponibles au ministère de l'Éducation sur les programmes d'études et sur l'effectif étudiant. De plus, des renseignements complémentaires ont été recueillis et une collecte de données a été effectuée auprès des établissements offrant la formation, notamment en ce qui a trait à la formation préuniversitaire ainsi qu'à celle donnée dans les établissements du Conservatoire d'art dramatique du Québec et à l'École nationale de théâtre du Canada. Le document a ensuite fait l'objet d'une validation auprès de responsables de la formation dans les ministères et établissements visés. Il est à noter que certaines données varient un peu par rapport à celles consignées dans les fichiers du ministère de l'Éducation.

Les données fournies dans cet ouvrage ont permis de tracer un portrait de la population étudiante à l'enseignement collégial, à l'École nationale de théâtre du Canada et au Conservatoire d'art dramatique du Québec pour la période de 1988 à 1993. Elles permettent de relever la tendance qui a marqué les six années. En ce qui a trait à l'enseignement universitaire, les données disponibles couvrent la période de 1990 à 1993. Pour l'enseignement primaire et secondaire, les données se rapportent à la population étudiante de 1995.

1 PROGRAMMES D'ÉTUDES ET ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT EN ART DRAMATIQUE AU QUÉBEC

À l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire, les arts font partie de la formation fondamentale des jeunes. De plus, certaines écoles primaires et secondaires proposent des projets de formation spécialisée en arts en vue, notamment, de préparer les personnes aux études supérieures.

À l'enseignement supérieur, des programmes d'études en Art dramatique sont offerts dans les cégeps, l'École nationale de théâtre du Canada, les universités et les établissements du Conservatoire d'art dramatique du Québec. Sauf dans le cas de la formation préuniversitaire, cette formation vise l'accès au marché du travail.

1.1 Formation générale et formation spécialisée en arts dans le réseau des écoles primaires et secondaires¹

Les arts à l'école participent à l'équilibre des apprentissages fondamentaux et, en ce sens, sont considérés comme essentiels au développement intégral de la personnalité de l'enfant et de l'adolescent. Cette formation générale est obligatoire au premier et au second cycles du primaire ainsi qu'en première et en deuxième année du secondaire². La musique et les arts plastiques sont, la plupart du temps, les deux disciplines choisies par les écoles. Cependant, mentionnons que plusieurs écoles ont conservé l'enseignement d'une troisième discipline artistique au premier cycle du primaire, tel qu'indiqué dans l'instruction annuelle de 1981 à 1994. La troisième discipline la plus souvent retenue est l'art dramatique. Notons que cette discipline est, la plupart du temps, enseignée par les titulaires de classe et, à l'occasion, par des spécialistes.

¹ Les renseignements relatifs à la formation générale en arts au primaire et au secondaire sont principalement tirés des documents suivants : 1) Direction générale des programmes. Répertoire des programmes de formation générale à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire, ministère de l'Éducation, 1989; 2) Direction de la formation générale des jeunes. La formation générale des jeunes : l'Éducation préscolaire, l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Instruction annuelle, 1994-1995 et 3) Direction de la formation générale des jeunes, Document d'information et d'orientation. Les projets de formation générale et spécialisée, juin 1993, 16-000025.

² L'information est tirée des deux documents suivants :
1) Régime pédagogique de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, Décret 73-90, 24 janvier 1990 (1990) G.O., 569, Gouvernement du Québec, 14 février 1990.
2) Régime pédagogique de l'enseignement secondaire, Décret 74-90, 24 janvier 1990 (1990) G.O., 575, Gouvernement du Québec, 14 février 1990.

Par ailleurs, les écoles primaires et secondaires peuvent mettre sur pied des projets de formation spécialisée en arts, dont les deux principaux sont : les projets de spécialisation *arts-études* et les projets de *concentration à vocation particulière*³. À titre indicatif, mentionnons que pour les ordres d'enseignement primaire et secondaire, il existe actuellement, au Québec, 159 commissions scolaires, 2 676 écoles publiques, 270 écoles privées et 37 écoles gouvernementales⁴.

1.1.1 Formation générale

Au primaire, l'élève est amené à se situer dans le temps et l'espace en explorant divers langages artistiques regroupés dans un programme comportant quatre disciplines : art dramatique, arts plastiques, danse, musique. Le *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire* prévoit, à titre indicatif, deux heures par semaine consacrées à l'enseignement obligatoire des arts au premier et au second cycle du primaire⁵. Les commissions scolaires sont tenues de dispenser, chaque année, au moins deux de ces quatre disciplines.

L'objectif global du programme d'art dramatique au primaire est de permettre à l'enfant de faire l'apprentissage du langage dramatique comme moyen d'expression et de communication à l'intérieur d'une activité ludique et collective qui engage son être dans sa globalité.

Au secondaire, chacune des quatre disciplines artistiques (art dramatique, arts plastiques, danse, musique) donne naissance à un programme spécifique. Le *Régime pédagogique de l'enseignement secondaire* prévoit, pour les arts comme matière obligatoire, quatre unités en première secondaire et quatre unités en deuxième secondaire⁶. En troisième, quatrième et cinquième secondaire, les disciplines artistiques peuvent figurer comme matières à option et lorsque c'est le cas, des programmes à quatre unités sont offerts. Il est à noter qu'une unité équivaut à 25 heures.

3 Il existe deux autres catégories de projets de formation générale et spécialisée. La première regroupe des projets au primaire basés sur une approche éducative particulière, qui se concrétise par des croyances et des contextes pédagogiques spécifiques. Elle vise la formation générale de l'élève en lui offrant plusieurs disciplines artistiques. La deuxième vise des projets interdisciplinaires au secondaire en proposant aux élèves des activités englobantes qui s'appuient sur une discipline particulière (voie artistique).

4 Ces renseignements proviennent de la Direction de la formation générale des jeunes.

5 *Op. cit.*, Régime pédagogique de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, art. 44.

6 *Op. cit.*, Régime pédagogique de l'enseignement secondaire, art. 35.

En première et deuxième secondaire, la commission scolaire peut appliquer l'un des deux modèles d'organisation pédagogique suivants.

Modèle 1

L'élève en première secondaire s'inscrit dans un programme d'études de quatre unités dans l'une des quatre disciplines offertes par la commission scolaire. En deuxième secondaire, l'élève poursuit sa formation dans la même discipline, en suivant le programme d'études de quatre unités. Au terme de sa deuxième année du secondaire, l'élève aura accumulé 200 heures dans la même discipline artistique, soit un total de huit unités.

Modèle 2

L'élève en première secondaire s'inscrit dans deux des quatre disciplines artistiques offertes par la commission scolaire. Les unités allouées aux programmes d'études sont établies par groupe de deux. En deuxième secondaire, l'élève poursuit sa formation dans une des deux disciplines retenues en première secondaire en suivant le programme d'études de quatre unités. Au terme de sa deuxième année du secondaire, l'élève aura accumulé 150 heures dans une même discipline artistique (six unités) et 50 heures dans une autre (deux unités), soit un total de huit unités. Ainsi, elle ou il sera en mesure de poursuivre sa formation, si tel est son désir, dans au moins une discipline artistique.

1.1.2 Formation spécialisée

Les programmes de *spécialisation arts-études* ont pour but de développer des aptitudes particulières en vue d'une très haute performance individuelle ou de groupe dans un champ de compétence spécifique. Cette formation spécialisée s'étend habituellement sur dix à douze heures par semaine, soit près de la moitié du temps de présence en classe de l'élève. Entre huit et dix unités additionnelles peuvent être portées au bulletin de l'élève pour cette formation.

Aucune école primaire ou secondaire n'offre des programmes de *spécialisation arts-études* en art dramatique.

Les programmes de *concentration à vocation particulière* visent à développer, quant à eux, des aptitudes particulières par une plus grande maîtrise individuelle d'un champ de

compétence spécifique. Le développement de ces aptitudes se fait le plus souvent au moyen d'une pédagogie de groupe. Les programmes de concentration à vocation particulière comptent environ huit heures de formation spécialisée, soit à peu près le tiers du temps de présence en classe des élèves. Entre six et huit unités additionnelles peuvent être inscrites au bulletin de l'élève pour cette formation.

Si aucune école primaire n'offrait, en septembre 1995, des programmes de *concentration à vocation particulière* en art dramatique, on en trouvait par ailleurs dans cinq écoles secondaires : La Courvilloise, F.A.C.E. (Fine Art Core Education), Félix-Leclerc ainsi que les polyvalentes de Paspébiac et De Rochebelle.

La durée de ces études varie selon les écoles : de la troisième à la cinquième année du secondaire dans les écoles de Paspébiac et à La Courvilloise et de la quatrième à la cinquième année du secondaire à De Rochebelle. Par ailleurs, les deux autres écoles secondaires ont un programme à trois ou quatre volets : F.A.C.E. (Fine Art Core Education) pour ce qui est de l'art dramatique, des arts plastiques et de musique et Félix-Leclerc pour art dramatique, arts plastiques, danse et musique. Dans ce type de programme, la formation s'étend sur les cinq années du secondaire. En première année, les élèves suivent les trois ou quatre volets offerts à raison de 50 heures de cours chacun. En deuxième année, elles et ils poursuivent leur formation dans deux des trois ou quatre volets, à raison de 100 heures chacun. À partir de la troisième année, l'élève choisit l'une ou l'autre des matières de l'année précédente, pour une durée de 200 heures.

1.2 Formation préuniversitaire et technique en art dramatique dans le réseau collégial⁷

Dans les cégeps, il existe actuellement quatre programmes d'études techniques en art dramatique, d'une durée de trois ans, conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Il s'agit des programmes Interprétation théâtrale (561.01), Production (561.02), Conception (561.03) et Techniques scéniques (561.04). À l'occasion d'une récente révision, ces trois derniers programmes ont été fusionnés. Pour être admises aux programmes de DEC, les personnes doivent satisfaire aux conditions précisées dans le *Règlement sur le régime des*

⁷ Les renseignements relatifs aux programmes du collégial sont tirés des Cahiers de l'enseignement collégial, ministère de l'Éducation, Direction générale de l'enseignement collégial, 1993-1994. Des renseignements complémentaires proviennent des responsables de la formation au ministère de l'Éducation et des établissements de formation visés.

études collégiales ⁸. De plus, elles doivent réussir les étapes de la procédure de sélection, par exemple des auditions, des entrevues ou un dossier de présentation. Enfin, deux cégeps ont développé une concentration en art dramatique dans le programme préuniversitaire Arts (500.01), conduisant au DEC.

Enfin, il existe un programme d'études techniques en Interprétation théâtrale (903.97) qui mène à une attestation d'études collégiales (AEC) ⁹. Ce programme de perfectionnement est réservé aux titulaires d'un DEC en Interprétation théâtrale ou l'équivalent. Il a été offert pour la première fois depuis l'automne 1995 au cégep Lionel-Groulx. Éventuellement, il pourra être offert dans les autres cégeps autorisés.

Programme : Interprétation théâtrale

Le programme Interprétation théâtrale (561.01), offert dans les cégeps Dawson, John Abbott, Lionel-Groulx et de Saint-Hyacinthe, vise la formation de comédiennes et de comédiens professionnels. Ce programme, révisé en 1992, porte sur quatre aspects essentiels : la connaissance de l'art dramatique, le jeu, la déontologie et la culture générale. En plus de la formation générale obligatoire¹⁰, le programme comprend une composante de formation spécifique en art dramatique contenant huit volets : histoire du théâtre, littérature dramatique, improvisation, mouvement, voix, texte, interprétation, ateliers et laboratoire de jeu. Tout au long de leur formation, les étudiantes et les étudiants participent à plusieurs exercices d'interprétation, dont un exercice public en troisième année. Par rapport au programme d'études de 1979, une importante dimension de culture générale a été ajoutée à la formation de base des comédiennes et des comédiens.

⁸ Ces conditions sont : être titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou du diplôme d'études professionnelles, avoir accumulé le nombre d'unités exigé par le Régime pédagogique, satisfaire, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission établies par le ministre et à celles établies par le cégep. Une personne peut toutefois être admise si sa formation est jugée équivalente. Gouvernement du Québec, Règlement sur le régime des études collégiales adapté en vertu de la loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a.11).

⁹ Avant l'entrée en vigueur, en 1993, du nouveau Règlement sur le régime des études collégiales, cette formation conduisait au diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial (DPEC 561.71); lequel diplôme été transformé en attestation d'études collégiales (AEC 903.97).

¹⁰ Le Règlement sur le régime des études collégiales prévoit, pour tout programme conduisant au diplôme d'études collégiales, une composante de formation générale commune à tous les programmes (langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou «humanities» et éducation physique), une composante de formation générale propre au programme (langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou «humanities») et une composante de formation générale complémentaire parmi les domaines suivants : sciences humaines, culture scientifique et technologique, langue moderne, langage mathématique et informatique et art et esthétique. Gouvernement du Québec, Règlement sur le régime des études collégiales. Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, *op. cit.*, p. 9-10.

Afin de permettre aux comédiennes et aux comédiens de parfaire leur formation de base, un programme de perfectionnement complémentaire au DEC a été élaboré en 1992 : le programme Interprétation théâtrale (903.97), d'une durée d'un an et qui conduit à une AEC. Il porte essentiellement sur l'étude critique de la pratique théâtrale, sur l'orientation de la carrière et sur l'approche de jeu en fonction des différents genres théâtraux et des différents médias. Cette nouvelle formation offerte par le cégep Lionel-Groulx depuis l'automne 1995 pourra éventuellement être donnée dans les autres cégeps. Elle est destinée aux titulaires d'un DEC en Interprétation théâtrale.

Programme : Production (Conception et Technique)

En production théâtrale, il existe actuellement trois programmes et deux approches d'enseignement. D'une part, les cégeps John Abbott et Lionel-Groulx offrent les programmes Conception (561.03) et Techniques scéniques (561.04). Après un tronc commun de formation générale en théâtre (histoire, analyse de textes, initiation au théâtre, etc.), les étudiantes et les étudiants se spécialisent en conception de décors et de costumes ou en techniques de scène (régie, direction technique, direction de production, éclairage). D'autre part, le cégep de Saint-Hyacinthe offre le programme Production (561.02) et opte pour une approche généraliste. Dans ce programme, les étudiantes et les étudiants abordent la conception de décors et de costumes ainsi que la gestion et les techniques de scène.

Afin de clarifier et d'uniformiser les approches d'enseignement et de mieux répondre aux exigences du marché du travail, notamment en matière de culture générale et de polyvalence, ces trois programmes ont récemment été révisés et fusionnés. Le nouveau programme révisé en Théâtre-production (561.A0) est actuellement en voie d'approbation. Il devrait être implanté à l'automne 1996; il a été révisé selon la nouvelle méthode d'élaboration de programme par compétences.

Ce programme¹¹ vise à former des personnes qui pourront exercer leurs fonctions dans le milieu du théâtre puis, de façon plus générale, dans différents milieux des arts de la scène. Il devrait permettre de concilier deux exigences de formation, c'est-à-dire la polyvalence et la spécialisation. La polyvalence est assurée par le développement d'une culture générale et

¹¹ La description des trois options du programme Théâtre-production a été élaborée à partir du document de la Direction générale de la formation professionnelle et technique intitulé Projet de programme révisé Théâtre-production 561.A0, 1995.

théâtrale étendue. La spécialisation, nécessaire à une intégration au marché du travail, est assurée par l'acquisition de compétences particulières, directement liées aux tâches pertinentes à l'une des trois options suivantes.

Première option : Décors et costumes (Scénographie)

L'option Décors et costumes vise la formation de conceptrices et concepteurs de décors et de costumes, de décoratrices et décorateurs, de costumières et costumiers, de scénographes, d'artisans et artisans des ateliers de fabrication de décors et de costumes. Les diplômées et les diplômés de cette option seront en mesure de concevoir et de construire un cadre visuel signifiant pour un spectacle, en tenant compte des caractéristiques des oeuvres jouées, des intentions des metteurs et des metteuses en scène ainsi que des contraintes budgétaires et techniques. De même, elles et ils pourront concevoir et confectionner des costumes et leurs accessoires compte tenu de la réalité psychologique et sociale des personnages, des modes de différentes époques, des exigences de la mise en scène, des contraintes budgétaires et techniques.

Deuxième option : Gestion et techniques de scène

L'option Gestion et techniques de scène vise la formation de régisseuses et régisseurs, de directrices et directeurs technique, de directrices et directeurs de production, d'assistantes et assistants metteur en scène. Les diplômées et les diplômés de cette option seront en mesure de préparer et de conduire la régie d'un spectacle, de coordonner le montage et le démontage de décors et d'équipements de scène, de diriger une production, d'assister une metteuse ou un metteur en scène, d'utiliser des appareils de son et de produire une bande sonore. Ces personnes seront aussi en mesure de contribuer à la production de décors, de costumes, d'accessoires et d'éclairages en assurant la disponibilité du matériel et de l'équipement nécessaire, en participant au besoin à leur production et en supervisant le travail dans les ateliers.

Troisième option : Éclairage et techniques de scène

L'option Éclairage et techniques de scène permettra aux diplômées et aux diplômés de cette option de remplir les fonctions de conceptrices et concepteurs d'éclairage ainsi que de techniciennes et techniciens d'éclairage. Ces personnes pourront également être régisseuses et régisseurs ou assistantes et assistants metteur en scène. Elles seront en mesure de

concevoir l'éclairage d'un spectacle, de monter l'équipement et de manoeuvrer la console d'éclairage en tenant compte des démarches parallèles de conception de décors et de costumes. Elles pourront également utiliser des appareils de son et produire une bande sonore, assister la metteuse ou le metteur en scène, conduire le spectacle, préparer et conduire la régie d'un spectacle.

Au cours de leur formation de trois ans, les étudiantes et les étudiants de ce programme exécuteront des travaux liés aux exercices pédagogiques des finissantes et finissants du programme Interprétation.

Il est important de souligner qu'un programme de formation complémentaire au DEC Théâtre-Production (561.A0) sera éventuellement élaboré par les cégeps. Ce programme conduirait à une AEC et rendrait possible un perfectionnement lié à certaines techniques spécialisées (ex : peinture scénique, coupe de costumes d'époque) et aux exigences spécifiques de l'opéra, du ballet, du cinéma, de la télévision et des variétés.

Programme : Arts avec concentration en théâtre¹²

Le programme préuniversitaire en Arts (500.01) au collégial, tel que défini par le ministère de l'Éducation, prévoit, en plus de la formation générale et complémentaire, douze cours choisis dans trois ou quatre matières parmi les disciplines suivantes : mathématique, philosophie, sciences de la religion, informatique, arts plastiques, esthétique et histoire de l'art, cinéma, musique, théâtre et lettres. Les cégeps de Saint-Laurent et de Saint-Hyacinthe ont conçu une concentration en théâtre à l'intérieur de ce programme.

Le programme du cégep de Saint-Laurent repose sur la maîtrise des principes et des apprentissages de base de l'art dramatique, notamment par une initiation à la pratique théâtrale et à la production. Il vise aussi le développement de l'intelligence esthétique et créatrice.

Les cours sont donc axés sur les éléments suivants :

- une participation active à diverses manifestations théâtrales;

¹² Les renseignements relatifs au programme Arts avec concentration en théâtre proviennent des cégeps de Saint-Hyacinthe et de Saint-Laurent.

-
- une bonne connaissance de l'histoire, de l'esthétique, de la dramaturgie et des autres disciplines artistiques connues;
 - l'éveil d'une conscience des ressources individuelles sur les plans physique, intellectuel et affectif;
 - le développement du sens critique.

Au cégep de Saint-Hyacinthe, le programme Exploration théâtrale vise à initier l'étudiante ou l'étudiant aux connaissances, aux disciplines et aux techniques qui composent l'univers du théâtre. Les cours qui en constituent le coeur sont un regroupement de cours d'art dramatique, d'arts, de lettres et de psychologie dont les objectifs et les activités se complètent les uns et les autres. La formation donnée aux cégeps de Saint-Laurent et de Saint-Hyacinthe conduit à l'obtention d'un DEC en Arts (500.01).

Notons qu'en avril 1993, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science invitait les collèges et les cégeps à présenter, en collaboration avec les universités, un projet d'expérimentation, en vue de l'implantation d'un nouveau programme intégré Arts et Lettres. Celui-ci remplacerait dans l'ensemble du réseau les deux programmes actuels Arts (500.01) et Lettres (600.01). De plus, différentes hypothèses sont actuellement à l'étude dont celle de créer un programme en Arts d'interprétation et de création.

1.3 Formation en art dramatique à l'École nationale de théâtre du Canada ¹³

L'École nationale de théâtre du Canada à Montréal est un établissement privé qui offre actuellement sept programmes en art dramatique, à l'intérieur de ses sections anglaise et française : Interprétation et Acting; Écriture dramatique et Playwriting; Scénographie/Scenography (programme bilingue); Production et Technical Production. Il existe également un projet-pilote de stage en Mise en scène d'une durée de deux ans, implanté depuis cinq ans à la section anglaise et depuis deux ans à la section française ¹⁴. La formation donnée à l'École nationale conduit à un certificat (sanctionné par l'établissement). Elle est financée essentiellement par le gouvernement fédéral et plusieurs ministères de provinces canadiennes dont le ministère de la Culture et des Communications du Québec. En 1995-1996, des frais de scolarité de 2 300 \$ par année sont imposés aux étudiantes et aux étudiants.

Pour être admis aux programmes de l'École nationale, les candidates et les candidats doivent avoir terminé leur secondaire et être âgés d'au moins 18 ans¹⁵. De plus, elles et ils doivent suivre la procédure de sélection particulière à chaque programme : une audition pour Interprétation, la création d'une oeuvre pour Écriture dramatique, la présentation d'un dossier de candidature et la conception de maquettes pour Scénographie et, enfin, l'élaboration d'un projet de mise en scène pour Production. À quelques différences près, les conditions d'admission sont les mêmes aux programmes des sections anglaise et française de l'École nationale sont les mêmes.

La dernière année de formation des programmes Interprétation, Scénographie et Production est consacrée principalement à des exercices publics. En Écriture dramatique, les étudiantes et les étudiants doivent créer une pièce qui, si elle est acceptée, fera l'objet d'une présentation publique.

¹³ Les renseignements relatifs aux programmes de l'École nationale de théâtre du Canada proviennent de l'établissement.

¹⁴ Le projet-pilote en Mise en scène se termine en juin 1996. Actuellement, aucun recrutement n'est effectué pour l'année 1996-1997 en raison de l'absence de confirmation du renouvellement des subventions.

¹⁵ Bien que la condition générale d'admission soit le DES ou le High School Diploma, la plupart des étudiantes et des étudiants inscrits à l'École nationale de théâtre ont complété une formation collégiale ou l'équivalent et, parfois, entrepris une formation universitaire.

Programmes : Interprétation et Acting

Le programme Interprétation de la section française est d'une durée de quatre ans (4 456 heures de contact). Il vise à former des acteurs en mesure de travailler dans le métier tel qu'il se pratique aujourd'hui et à contribuer à l'éclosion du théâtre de demain. La formation porte essentiellement sur l'acquisition d'une culture générale (histoire de l'art, histoire du théâtre, initiation à la poésie, à la musique et au cinéma), sur l'épanouissement des moyens physiques d'expression (voix, chant, diction, mouvement, etc.) et sur le jeu théâtral. Ce dernier volet prend de plus en plus d'importance au cours de la formation, la dernière année du programme étant consacrée exclusivement à la présentation d'exercices publics.

Le programme Acting de la section anglaise (4 285 heures de contact) se distingue du programme de la section française par sa durée, condensée en trois ans, par une approche plus généraliste et par la présence d'un volet de formation en écriture dramatique.

Programmes : Écriture dramatique et Playwriting

Le programme Écriture dramatique, d'une durée de trois ans (1 724 heures de contact), vise la formation d'auteurs et d'auteures en écriture dramatique. La formation comprend trois volets : la culture générale (histoire de la civilisation, de l'art, de la philosophie, de la littérature, de la poésie, maîtrise de la langue, etc.), la culture théâtrale (lectures, discussions, rencontres avec des auteurs et des auteures) et la pratique de l'écriture dramatique (structure d'une pièce, construction thématique et de personnages, style, etc.). Ce dernier volet prend toute son importance en dernière année de formation par la création d'une pièce.

Le programme Playwriting, d'une durée de deux ans (1 358 heures de contact), est axé sur la formation en écriture dramatique. L'objectif principal du programme est de favoriser et de développer l'expression personnelle de l'étudiante et de l'étudiant.

Programme : Scénographie/Scénography (bilingue)

Le programme Scénographie, d'une durée de trois ans (4 096 heures de contact), vise la formation de conceptrices et concepteurs de décors et de costumes aussi bien pour le théâtre que pour les autres arts de la scène (cinéma, danse, opéra, etc.). Les personnes formées en scénographie peuvent également travailler dans d'autres milieux (marketing, communications, etc.). La formation repose sur l'apprentissage des techniques permettant d'exprimer un concept scénographique (dessin, costumes, architecture, etc.) ainsi que

l'acquisition des connaissances nécessaires à la conception et à la réalisation de projets scénographiques. Le programme Scénographie est le seul programme bilingue de l'École nationale.

Programme : Production et Technical Production

Le programme Production, d'une durée de trois ans (3 064 heures de contact), a pour objectif de former des directrices et directeurs de production, des directrices et directeurs techniques, des régisseuses et régisseurs, des éclairagistes, des illustratrices et illustrateurs sonores. La formation est basée sur l'étude du théâtre et de la scénographie en général, et plus particulièrement sur la connaissance aussi exacte et aussi approfondie que possible des méthodes nécessaires à la pratique de chacune des spécialités de la production.

Le programme de la section anglaise Technical Production, d'une durée de deux ans (3 835 heures de contact), est axé principalement sur le travail technique.

1.4 Formation en art dramatique dans le réseau universitaire ¹⁶

Au Québec, quatre universités offrent des programmes de durée variable en art dramatique, de la mineure ou du certificat d'un an jusqu'à la maîtrise. Parmi celles-ci, seule l'Université du Québec à Montréal offre un programme de Baccalauréat en art dramatique de 90 crédits et un programme de maîtrise de 45 crédits. Toutefois, il faut signaler que les universités Bishop, Concordia et Laval offrent différents programmes de premier cycle (majeure, diplôme, Honours, Major, Specialization) de 54 à 72 crédits.

Pour tous les programmes universitaires en art dramatique, les candidates et les candidats doivent être titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent. De plus, elles et ils doivent se soumettre à une procédure de sélection pouvant comprendre, par exemple, une audition, une entrevue, la présentation d'un dossier de candidature, etc.

Université du Québec à Montréal

À l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le programme de Baccalauréat en art dramatique de 90 crédits comprend deux cheminement : Disciplines de la scène et

¹⁶ Les renseignements relatifs aux programmes universitaires sont tirés des bottins des établissements et de la «Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec».

Enseignement. Le cheminement Disciplines de la scène offre trois profils, soit Jeu, Scénographie ou Critique et dramaturgie. Le programme vise les fonctions d'interprète, de scénographe, de critique, d'enseignant et d'enseignante.

Tous les étudiants et les étudiantes inscrits au programme d'art dramatique de l'UQAM doivent suivre une formation commune, axée sur la connaissance du théâtre et sur l'initiation à différentes techniques du théâtre, ainsi qu'une formation spécifique à l'option et au profil choisis. En Disciplines de la scène, le programme met l'accent sur l'approfondissement des techniques pertinentes au profil choisi. Par exemple, en Jeu, le programme comprend des techniques de jeu et des exercices vocaux, corporels, etc. Puis, la formation intègre des activités (productions, stages, activités de synthèse) permettant l'application des connaissances et des habiletés au milieu professionnel.

L'option Enseignement permet d'acquérir des habiletés pédagogiques et des attitudes professionnelles par une formation globale en théâtre, une réflexion pédagogique et des stages pratiques dans le milieu de l'enseignement primaire ou secondaire. Le programme prépare également à l'enseignement d'un deuxième art au primaire (musique, danse ou arts plastiques).

Il faut noter que le programme d'art dramatique de l'UQAM est le seul à offrir, en scénographie et en enseignement, une formation liée à l'art de la marionnette et une maîtrise de 45 crédits.

Autres universités

Trois autres universités offrent des programmes de formation en art dramatique de plus courte durée, appelés majeure ou diplôme dans les universités francophones et «Major» ou «Honours/Specialization» dans les universités anglophones. À l'Université Bishop, on retrouve deux programmes, «Drama Major» de 48 crédits et «Drama Honours» de 60 crédits, comprenant trois champs d'études possibles : «Dramatic Literature», «Performance» et «Production». À l'Université Concordia, les étudiantes et les étudiants peuvent choisir entre un programme général «Major in Drama» de 54 crédits ou «Major in Theatre» de 60 crédits, ou encore une des spécialisations «Drama Education» de 60 crédits, «Design for the Theatre» de 66 crédits ou «Theatre Performance» de 72 crédits. Enfin, l'Université Laval offre un

programme de majeure ou de diplôme ¹⁷ en théâtre de 60 crédits axé sur la connaissance théorique du théâtre et un programme de mineure ou de certificat de 30 crédits pouvant être intégrés à un baccalauréat.

1.5 Formation en art dramatique dans le réseau du Conservatoire d'art dramatique du Québec ¹⁸

Le Conservatoire d'art dramatique du Québec offre un programme d'études en Jeu théâtral (interprétation) dans ses deux établissements de Montréal et de Québec. Ce dernier offre en plus un programme d'études en Scénographie. La formation donnée dans ces établissements conduit à une attestation de fin d'études (sanctionnée par l'établissement). Elle est financée par le ministère de la Culture et des Communications.

Pour être admis à ces programmes, les candidates et les candidats doivent être titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent et franchir les étapes de la sélection. En Jeu théâtral, ces personnes doivent passer une audition et faire un stage de quelques jours. En Scénographie, une période de trois semaines leur est allouée pour présenter la maquette d'un décor et le dessin des costumes d'une pièce choisie par l'établissement, avant d'être admises à un stage.

Programme : Jeu théâtral

D'une durée de trois ans, le programme Jeu théâtral vise la formation de comédiennes et de comédiens professionnels pour le théâtre, la télévision et la radio. À Montréal, le programme porte principalement sur la connaissance du théâtre (histoire du théâtre, analyse), le jeu (atelier de création, atelier de jeu caméra, improvisation, jeu physique, etc.), la diction et la voix (phonétique-diction, voix, chant). À Québec, il est articulé à partir de la diction, de l'écriture, de l'histoire, de l'improvisation, du jeu (clown), du théâtre gestuel et aborde, dans la dernière année, la création collective (écriture). Dans les deux établissements du Conservatoire, le programme comprend des exercices publics pour les étudiantes et les étudiants de dernière année.

17 Le terme «diplôme» correspond ici au titre de la sanction des études universitaires d'une durée de deux ans.

18 Les renseignements de la section 1.5 sont principalement tirés de : Ministère de la Culture, Conservatoire de musique du Québec. Le régime pédagogique et les programmes d'études en vigueur dans les conservatoires de musique, gouvernement du Québec, 22 décembre 1993.

Programme : Scénographie

Le programme de l'établissement de Québec comprend des activités liées au dessin, à l'histoire des styles, aux techniques des médias, à la conception de décors et de costumes et à l'histoire du costume. De plus, le personnel enseignant anime des ateliers en éclairage, costumes, accessoires et masques.

Au cours de leur formation, les étudiantes et les étudiants exécutent des travaux liés aux exercices pédagogiques des sortantes et sortants. En dernière année, ils réalisent les décors, les costumes et les accessoires de quatre spectacles publics. Ils sont encadrés par des artisanes et artisans de la scène. L'un des spectacles est une création collective.

Formation continue

L'établissement de Montréal a récemment développé un service de formation continue pour les comédiennes et comédiens professionnels qui désirent parfaire leur formation. Il offre des ateliers de mise en scène, de radiophonie et de doublage. Il projette également d'offrir des ateliers de jeu pour la télévision et le cinéma ainsi que des laboratoires de langue.

Programme : Scénographie

Le programme de l'établissement de Québec comprend des activités liées au dessin, à l'histoire des styles, aux techniques des médias, à la conception de décors et de costumes et à l'histoire du costume. De plus, le personnel enseignant anime des ateliers en éclairage, costumes, accessoires et masques.

Au cours de leur formation, les étudiantes et les étudiants exécutent des travaux liés aux exercices pédagogiques des sortantes et sortants. En dernière année, ils réalisent les décors, les costumes et les accessoires de quatre spectacles publics. Ils sont encadrés par des artisanes et artisans de la scène. L'un des spectacles est une création collective.

Formation continue

L'établissement de Montréal a récemment développé un service de formation continue pour les comédiennes et comédiens professionnels qui désirent parfaire leur formation. Il offre des ateliers de mise en scène, de radiophonie et de doublage. Il projette également d'offrir des ateliers du jeu pour la télévision et le cinéma ainsi que des laboratoires de langue.

1.5 En bref

- La formation en art dramatique est donnée au secteur public comme au secteur privé et surtout dans la région de Montréal.
- Au primaire et au secondaire, les arts font partie de la formation générale des jeunes et sont considérés comme une matière obligatoire aux premier et second cycles du primaire ainsi qu'en première et en deuxième année du secondaire. Au premier et au second cycle du primaire, environ deux heures par semaine sont consacrées à l'enseignement obligatoire des arts. En première et en deuxième année du secondaire, on prévoit huit unités au total pour cette formation, soit 200 heures.
- Les commissions scolaires sont tenues de dispenser, chaque année, au moins deux des quatre disciplines artistiques reconnues : art dramatique, arts plastiques, danse et musique. La musique et les arts plastiques sont, la plupart du temps, les deux disciplines artistiques choisies par les écoles. Cependant, plusieurs d'entre elles offrent une troisième discipline, celle qui est généralement retenue étant l'art dramatique. Elle est la plupart du temps enseignée par les titulaires de classe et à l'occasion par des spécialistes.
- Par ailleurs, les écoles primaires et secondaires peuvent mettre sur pied des programmes de formation spécialisée en arts en vue notamment, de préparer aux études supérieures. Il s'agit des programmes de *spécialisation arts-études*, qui comptent pour environ la moitié du temps de présence en classe de l'élève, et ceux de *concentration à vocation particulière*, qui représentent à peu près le tiers du temps de présence en classe de l'élève. Toutefois, aucune école primaire et secondaire n'offre des programmes de *spécialisation arts-études* en art dramatique et aucune école primaire ne donne des programmes de *concentration à vocation particulière* dans cette discipline. On trouve ce type de programmes en art dramatique dans seulement cinq écoles secondaires.
- L'enseignement supérieur en art dramatique est donné dans différentes filières de formation : les cégeps, le Conservatoire d'art dramatique du Québec, l'École nationale de théâtre du Canada et les universités. Toutefois, les conditions générales d'admission varient d'un établissement à l'autre. À l'École nationale et dans les cégeps, on exige un diplôme d'études secondaires (DES) alors qu'au Conservatoire et à l'université, on

exige un diplôme d'études collégiales (DEC). Cependant, il faut rappeler que la plupart des étudiantes et étudiants inscrits à l'École nationale ont déjà un DEC.

- Pour avoir accès aux études supérieures en art dramatique, dans les différentes filières de formation, les candidates et candidats doivent, en plus de satisfaire aux conditions générales d'admission, réussir une procédure de sélection sévère : audition, entrevue ou dossier de présentation.
- Les études supérieures en art dramatique requièrent une bonne culture générale, artistique et théâtrale. Le Conservatoire d'art dramatique du Québec et les universités exigent une formation générale préalable (DEC) alors que dans les cégeps et à l'École nationale de théâtre du Canada, la culture générale, artistique et théâtrale occupe une place prépondérante dans la formation.
- Au collégial, il existe actuellement quatre programmes d'études techniques en art dramatique, d'une durée de trois ans, qui conduisent au diplôme d'études collégiales (DEC). Il s'agit des programmes Interprétation théâtrale (561.01), Production (561.02), Conception (561.03) et Techniques scéniques (561.04). À l'occasion d'une récente révision, ces trois derniers programmes ont été fusionnés. Il est prévu que le programme fusionné Théâtre-production (561.A0) sera implanté à l'automne 1996.
- Le programme de DEC Interprétation théâtrale (561.01) a été révisé en 1992. À cette occasion, une importante dimension de culture générale a été ajoutée à la formation de base des comédiennes et comédiens et un programme d'AEC (903.96), complémentaire au DEC (561.01), a été créé. Ce programme d'AEC est donné pour la première fois depuis l'automne 1995.
- Le nouveau programme Théâtre-production (561.A0) est à la fois polyvalent et spécialisé. Il prépare à exercer différentes fonctions en conception de décors et de costumes; en gestion et techniques de scène (régie, direction technique, direction de production, éclairage, assistance à la mise en scène); en techniques de scène et conception d'éclairages.
- Par ailleurs, deux cégeps ont développé une concentration en art dramatique dans le programme préuniversitaire Arts, conduisant au DEC (500.01). Ce dernier programme fait actuellement l'objet d'une révision.

-
- Au total, quatre cégeps offrent des programmes d'études techniques en art dramatique : Dawson, John Abbott, Lionel-Groulx et de Saint-Hyacinthe. Par ailleurs, les cégeps de Saint-Hyacinthe et Saint-Laurent offrent la concentration en théâtre dans le programme d'études préuniversitaires Arts.
 - À l'École nationale de théâtre du Canada, on compte, à l'intérieur des sections francophone et anglophone, deux programmes en Interprétation (Interprétation et Acting), trois programmes en Production (Production, Technical Production et le programme bilingue Scénographie-Scenography), deux programmes en Écriture dramatique (Écriture dramatique et Playwriting) et deux projets-pilotes de stage en Mise en scène (Mise en scène et Directing). Ces programmes conduisent à un certificat avec mention de la spécialité disciplinaire (sanction d'établissement). Ils préparent à exercer différentes fonctions, soit : en conception de décors, de costumes et d'éclairages; en gestion et techniques de scène; en écriture dramatique; en mise en scène.
 - À l'université, seul le programme de l'Université du Québec à Montréal (l'UQAM) conduit à un Baccalauréat en Art dramatique avec un cheminement en Disciplines de la scène et un autre en Enseignement. La formation prépare à exercer des fonctions soit : en interprétation, en conception de décors et de costumes, en critique, ou en enseignement. L'UQAM offre également un programme de deuxième cycle en Art dramatique. Quant à elles, les universités Bishop, Concordia et Laval offrent des programmes de plus courte durée (majeure, diplôme, Major, Honours, Specialization). Les fonctions de travail auxquelles prépare la formation universitaire sont plus difficiles à cerner compte tenu des différents cheminements possibles.
 - Au Conservatoire d'art dramatique du Québec, il existe un programme d'études en Jeu théâtral, donné dans les établissements de Montréal et de Québec, ainsi qu'un programme en Scénographie, donné à Québec. Ces programmes conduisent à une attestation de fin d'études (sanction d'établissement). Ils préparent aux fonctions d'interprétation et de conception de décors et de costumes. À Montréal, un service de formation continue est offert pour les comédiennes et comédiens professionnels qui désirent parfaire leur formation. Il offre des ateliers de mise en scène, de radiophonie et de doublage.

-
- **Globalement**, les programmes offerts en interprétation théâtrale, dans les différentes filières de formation supérieure, préparent à exercer la même fonction de comédienne et de comédien (actrice et acteur). De plus, le contenu des programmes comprend de nombreux éléments communs : culture artistique et théâtrale, jeu, improvisation, mouvement, diction et voix, exercices publics.
 - La formation donnée dans les cégeps et à l'École nationale de théâtre du Canada permet, grâce à la diversité des programmes en art dramatique qui y sont offerts, des interrelations entre plusieurs professions théâtrales.
 - Les programmes Écriture dramatique et Playwriting de l'École nationale de théâtre du Canada n'ont pas d'équivalent dans les cégeps. Seule l'UQAM offre, à l'intérieur du profil Critique et dramaturgie de son programme de baccalauréat, quelques cours en écriture dramatique.
 - Des stages de mise en scène sont offerts, à Montréal, à l'École nationale de théâtre et au Conservatoire.
 - L'UQAM est le seul établissement d'enseignement supérieur à avoir développé une spécialité en Art de la marionnette (interprétation).

Le tableau 1, présenté à la page suivante, constitue une synthèse des principales caractéristiques des programmes d'études en art dramatique dans les établissements d'enseignement supérieur en 1995. Pour l'enseignement universitaire, seul le programme menant au baccalauréat apparaît dans le tableau.

Tableau 1

Les programmes d'études supérieures en art dramatique dans les cégeps, au Conservatoire d'art dramatique du Québec, à l'École nationale de théâtre du Canada et à l'Université du Québec à Montréal, en 1996

| Établissement de formation | Conservatoire d'art dramatique du Québec Montréal* Québec | | École nationale de théâtre du Canada | | Cégep Lionel-Groulx | Cégep Saint-Hyacinthe | John Abbott College | Dawson College | UQAM |
|----------------------------|--|--------------|--|--|--|--|--|------------------|--|
| Juridiction | MCC | | Statut privé | | MEQ | MEQ | MEQ | MEQ | MEQ |
| Langue | Français | Français | Français | Anglais | Français | Français | Anglais | Anglais | Français |
| Préalable** | DEC | DEC | DES | High-School Diploma | DES | DES | DES | DES | DEC |
| Interprétation | Jeu théâtral | Jeu théâtral | Interprétation | Acting | Interprétation | Interprétation | Interprétation | Interprétation | Art dramatique : profil Jeu 3 ans Comédien |
| Durée | 3 ans | 3 ans | 4 ans | 3 ans | 3 ans | 3 ans | 3 ans | 3 ans | |
| Fonction(s) visée(s) | Comédien | Comédien | Comédien | Comédien-auteur | Comédien | Comédien | Comédien | Comédien | Comédien |
| Perfectionnement | s/o | s/o | s/o | s/o | 1 an | s/o | s/o | s/o | s/o |
| Production | s/o | Scénographie | Production/ Scénographie | Technical Production/ Scenography | Techniques scéniques/ Conception | Production | Techniques scéniques/ Conception | s/o | Art dramatique : profil Scénographie |
| Durée | s/o | 3 ans | 3 ans | 3 / 2 ans | 3 ans | 3 ans | 3 ans | s/o | 3 ans |
| Fonction(s) visée(s) | s/o | scénographe | directeur de production, directeur technique, régisseur, éclairagiste, illustrateur sonore / scénographe | directeur de production, directeur technique, régisseur, éclairagiste, illustrateur sonore / scénographe | directeur de production, directeur technique, régisseur, éclairagiste | directeur de production, directeur technique, régisseur, éclairagiste | directeur de production, directeur technique, régisseur, éclairagiste | s/o | scénographe |
| | | | | | assistant metteur en scène / scénographe | assistant metteur en scène / scénographe | assistant metteur en scène / scénographe | | |
| Écriture dramatique | s/o | s/o | Écriture dramatique | Playwriting | s/o | s/o | s/o | s/o | Art dramatique : profil Critique et dramaturgie 3 ans critique |
| Durée | s/o | s/o | 3 ans | 2 ans | s/o | s/o | s/o | s/o | |
| Fonction(s) visée(s) | s/o | s/o | auteur | auteur | s/o | s/o | s/o | s/o | |
| Mise en scène | Mise en scène** | s/o | Mise en scène | Directing | s/o | s/o | s/o | s/o | s/o |
| Stage | | | | | | | | | |
| Durée | n.d. | s/o | 2 ans | 2 ans | s/o | s/o | s/o | s/o | s/o |
| Fonction(s) visée(s) | metteur en scène | s/o | metteur en scène | metteur en scène | s/o | s/o | s/o | s/o | s/o |
| Enseignement | s/o | s/o | s/o | s/o | s/o | s/o | s/o | s/o | Art dramatique: profil Enseigne. 3 ans enseignant |
| Durée | | | | | | | | | |
| Fonction(s) visée(s) | | | | | | | | | |
| Diplôme décerné* | att. | att. | cert. | cert. | DEC technique/AEC | DEC technique | DEC technique | DEC technique | Baccalauréat |

* Préalable :

En plus de satisfaire aux conditions générales d'admission, les candidates et les candidats doivent avoir réussi les étapes de sélection (ex : entrevue, audition, dossier de présentation).

** Il s'agit d'un service de formation continue pour les comédiennes et comédiens professionnels. Il existe également des ateliers de radiophonie et de doublage.

Diplôme décerné :

Codes : Att. : Attestation de fin d'études

Cert. : Certificat avec mention de la spécialité disciplinaire

DES : Diplôme d'études secondaires

DEC : Diplôme d'études collégiales (préuniversitaires ou techniques)

AEC : Attestation d'études collégiales

2 POPULATION ÉTUDIANTE DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT EN ART DRAMATIQUE AU QUÉBEC

Ce deuxième chapitre met l'accent sur les données relatives à la population étudiante des programmes d'études techniques en art dramatique de l'ordre collégial. Les demandes d'admission, les inscriptions, les sanctions, les taux de passage et le profil des sortantes et des sortants sont traités. Par ailleurs, des données sont fournies sur le volume de l'effectif étudiant d'enseignement secondaire, sur les inscriptions et les sanctions relatives à la concentration en art dramatique développée par les cégeps dans le programme préuniversitaire Arts, les demandes d'admission, les inscriptions et les sanctions à l'École nationale de théâtre du Canada et au Conservatoire d'art dramatique du Québec ainsi que sur les inscriptions et les sanctions dans les universités.

2.1 Dans les écoles primaires et secondaires

Actuellement, aucune donnée n'est disponible sur la fréquentation de la formation générale en arts au premier et au second cycles du primaire ainsi qu'en première et en deuxième année du secondaire. Toutefois, la Direction de la formation générale des jeunes du ministère de l'Éducation effectue une collecte des données à ce sujet et les résultats seront diffusés ultérieurement. Ces résultats permettront, notamment, de situer la fréquentation de la discipline Art dramatique par rapport aux autres disciplines artistiques reconnues (Arts plastiques, Musique, Danse).

Le volume d'élèves en formation spécialisée en art dramatique peut être estimé à partir d'un effectif d'environ vingt-cinq élèves par groupe dans les écoles secondaires qui ont des programmes de *concentration à vocation particulière* en art dramatique. À l'automne 1995, il y aurait 320 élèves inscrits dans ces programmes. Rappelons qu'au primaire et au secondaire, aucun programme de *spécialisation arts-études* en art dramatique n'est offert. Aussi, au primaire, aucun programme de *concentration à vocation particulière* en art dramatique n'est donné.

2.2 Dans les établissements d'enseignement collégial

Les données de la présente section concernent le programme d'études techniques en Interprétation théâtrale (561.01), offert dans les cégeps francophones Lionel-Groulx et de Saint-Hyacinthe et dans les cégeps anglophones Dawson et John Abbott. Les données relatives au programme Production (561.02) regroupent celles des programmes Conception et Techniques scéniques offerts aux cégeps John-Abbott et Lionel-Groulx, et celles du programme Production du cégep de Saint-Hyacinthe.

Les tableaux 2 et 5 présentent les demandes d'admission, les inscriptions et les sanctions dans ces deux programmes (561.01 et 561.02). Les tableaux 3, 4, 6 et 7 fournissent les taux de passage. La figure 1 met en lumière le profil scolaire des sortantes et sortants dans ces programmes.

Les données relatives aux demandes d'admission proviennent des établissements de formation tandis que celles qui concernent les inscriptions et les sanctions sont issues de la Direction générale de l'enseignement collégial (DGEC). Ces dernières sont tirées du document «Les inscriptions et les sanctions dans les programmes d'études menant à un DEC : l'évolution de 1988 à 1993, avril 1994». Toutefois, les données concernant l'année 1994 ont été ajustées à partir de la publication de 1995. Afin de faciliter l'analyse, nous présentons le taux de variation entre 1988 et 1993, calculé à partir de ces données. Exprimé en pourcentage, le taux de variation indique le rapport entre la variation des données de 1993 et celles de 1989. De plus, nous avons calculé la moyenne du rapport des inscriptions en première année sur les demandes d'admission entre 1988 et 1993. Cette moyenne est exprimée en pourcentage.

Une demande d'admission correspond à une demande que fait une ou un élève d'une année donnée à un établissement de formation. Précisons que, pour les programmes en Art dramatique, l'élève ne transmet généralement pas sa demande à un service régional d'admission, en raison de la procédure de sélection (audition, entrevue, dossier de présentation) qui débute avant le premier mars.

Les données relatives aux inscriptions indiquent le nombre d'élèves inscrits à temps plein, à un trimestre d'automne donné, à chacune des années d'études d'un programme offert à l'enseignement ordinaire. Elles proviennent du système d'information et de gestion de données sur les effectifs au collégial (SIGDEC).

Le nombre total de sanctions à un trimestre d'automne donné correspond à la somme des diplômes décernés aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été qui précèdent le trimestre en question, sans égard au service d'enseignement ou au régime d'études (temps plein, temps partiel). Par exemple, pour l'année 1988, ces sanctions sont celles qui ont été émises aux sessions d'automne 1987, d'hiver 1988 et d'été 1988. Il s'agit donc de l'année scolaire 1987-1988. Ces données ont été tirées du fichier de sanctions des études.

Il est important de signaler que les données présentées dans la section sur les demandes d'admission, les inscriptions et les sanctions mettent l'accent sur des volumes d'effectifs pour chaque année d'observation et ne concernent pas les cheminements scolaires. Pour une année donnée, il serait donc inapproprié d'établir des rapports de volumes entre les inscriptions et les sanctions.

Un taux de passage, exprimé en pourcentage, indique, pour la durée prévue de la formation, le rapport entre les volumes d'inscriptions ou de diplômes décernés d'une année d'études à une autre.

Sont qualifiés de sortants et sortantes d'un programme à un trimestre d'automne donné, les élèves inscrits à ces programmes particuliers à l'enseignement ordinaire, à temps plein, au trimestre d'automne précédent, mais non inscrits à un programme d'études collégiales (en art dramatique ou dans un autre domaine) au trimestre d'automne donné.

Tableau 2 Demandes d'admission, inscriptions et sanctions aux programmes Interprétation théâtrale (561.01) dans les cégeps aux trimestres d'automne 1988 à 1993

| Cégep | | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | Taux de variation entre 1988 et 1993 | Moyenne du rap- port des inscrip- tions en 1 ^{re} an- née sur les deman- des d'admission entre 1988 et 1993 |
|------------------------|--------------------|------|------|------|------|------|------|--|--|
| | | | | | | | | (%) | (%) |
| Dawson | Dem. admission | 47 | 45 | 54 | 57 | 57 | 59 | 25,5 | 46,6 |
| | Inscriptions I | 20 | 25 | 27 | 21 | 24 | 31 | 55,0 | |
| | Inscriptions II | 14 | 16 | 14 | 11 | 15 | 18 | 28,6 | |
| | Inscriptions III | 10 | 11 | 12 | 15 | 8 | 11 | 10,0 | |
| | Total Inscriptions | 44 | 52 | 53 | 47 | 47 | 60 | 36,4 | |
| | Sanctions | 10 | 9 | 9 | 12 | 15 | 8 | - 20,0 | |
| John Abbott | Dem. admission | 17 | 31 | 21 | 23 | 28 | 21 | 23,5 | 109,7 |
| | Inscriptions I | 25 | 23 | 20 | 32 | 26 | 23 | - 8,0 | |
| | Inscriptions II | 11 | 14 | 7 | 11 | 18 | 12 | 9,0 | |
| | Inscriptions III | 11 | 10 | 13 | 10 | 9 | 14 | 27,3 | |
| | Total Inscriptions | 47 | 47 | 40 | 53 | 53 | 49 | 4,2 | |
| | Sanctions | 5 | 4 | 7 | 7 | 8 | 7 | 40,0 | |
| Lionel-Groulx | Dem. admission | 310 | 310 | 316 | 326 | 320 | 311 | 0,3 | 14,7 |
| | Inscriptions I | 48 | 50 | 46 | 43 | 49 | 43 | - 10,4 | |
| | Inscriptions II | 18 | 15 | 10 | 13 | 12 | 30 | 66,6 | |
| | Inscriptions III | 6 | 13 | 10 | 7 | 7 | 7 | 16,6 | |
| | Total Inscriptions | 72 | 78 | 66 | 63 | 68 | 80 | 11,1 | |
| | Sanctions | 7 | 6 | 12 | 9 | 5 | 8 | 14,3 | |
| Saint-Hyacinthe | Dem. admission | 232 | 222 | 229 | 288 | 276 | 230 | - 0,9 | 10,6 |
| | Inscriptions I | 29 | 19 | 23 | 36 | 28 | 22 | - 24,1 | |
| | Inscriptions II | 11 | 17 | 11 | 14 | 14 | 13 | 18,2 | |
| | Inscriptions III | 10 | 9 | 16 | 11 | 9 | 9 | - 10,0 | |
| | Total Inscriptions | 50 | 45 | 50 | 61 | 51 | 44 | - 12,0 | |
| | Sanctions | 4 | 3 | 5 | 6 | 2 | 6 | 50,0 | |
| Réseau | Dem. admission | 606 | 608 | 620 | 694 | 681 | 621 | 2,5 | 19,2 |
| | Inscriptions I | 122 | 117 | 116 | 132 | 127 | 119 | - 2,5 | |
| | Inscriptions II | 54 | 62 | 42 | 49 | 59 | 73 | 35,2 | |
| | Inscriptions III | 37 | 43 | 51 | 43 | 33 | 41 | 10,8 | |
| | Total Inscriptions | 213 | 222 | 209 | 224 | 219 | 233 | 9,4 | |
| | Sanctions | 26 | 22 | 33 | 34 | 30 | 29 | 11,5 | |

Pour le réseau, le nombre de demandes d'admission et d'inscriptions pour 1993 est resté à peu près stable par rapport à celui de 1988. De 1988 à 1993, les cégeps ont accepté, en moyenne, une personne sur cinq (19,2 p. 100). Aussi, le nombre de sanctions demeure à peu près stable. En 1993, alors que le nombre total d'inscriptions dans ce programme était de 233, le réseau collégial délivrait 29 diplômes. Il faut souligner que dans le domaine du théâtre professionnel, le diplôme n'est pas exigé pour l'exercice de la profession.

Au fil des années, le cégep Lionel-Groulx est l'établissement qui a reçu le plus grand nombre de demandes d'admission. En 1993, il a attiré la moitié des demandes d'admission du réseau collégial.

En cinq ans, le nombre de demandes d'admission est resté stable aux cégeps Saint-Hyacinthe et Lionel-Groulx. Par contre, il a augmenté dans les autres cégeps. Parallèlement à cette situation, le nombre d'inscriptions en première année a diminué, sauf au cégep Dawson où il a augmenté de plus de la moitié (55 p. 100). Les cégeps francophones ont un grand choix de candidates et de candidats, en acceptant, en moyenne, environ une personne sur huit (12,7 p. 100), alors que dans les cégeps anglophones, on accepte, en moyenne, presque une personne sur une (78,2 p. 100).

Le cégep Lionel-Groulx a plus d'inscriptions en première année, (43 en 1993) que les autres cégeps. Il est suivi du cégep Dawson (31), John Abbott (23) et Saint-Hyacinthe (22).

Pour 1988 à 1993, c'est également le cégep de Saint-Hyacinthe qui a le plus grand choix de candidates et de candidates, en acceptant, en moyenne, environ une personne sur neuf (10,6 p. 100), suivi du cégep Lionel-Groulx qui accepte une personne sur sept (14,7 p. 100). Du côté anglophone, le choix est beaucoup plus restreint : le cégep Dawson accepte environ une personne sur deux et le cégep John Abbott accepte une personne sur une.

Compte tenu du petit nombre de sanctions, il est difficile de repérer des tendances pour chaque cégep. Toutefois, on observe que le cégep Dawson se situe au premier rang avec, en moyenne, près de onze sanctions par année, contre quatre par année, en moyenne, pour le cégep de Saint-Hyacinthe qui se classe au dernier rang.

Tableau 3 Taux de passage au programme Interprétation théâtrale (561.01) dans les cégeps aux trimestres d'automne 1988 à 1993

| Cégep | Taux de passage par période d'observation (%) | | | | |
|---|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Dawson | 1988-1989 | 1989-1990 | 1990-1991 | 1991-1992 | 1992-1993 |
| 1 ^{re} à la 2 ^e année | 80,0 | 56,0 | 40,7 | 71,4 | 75,0 |
| 2 ^e à la 3 ^e année | 78,6 | 75,0 | 107,1 | 72,7 | 73,3 |
| 3 ^e à la sanction | 90,0 | 81,8 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| | 1988-1991 | 1989-1992 | 1990-1993 | | |
| 1 ^{re} à la sanction | 60,0 | 60,0 | 29,6 | | |
| John Abbott | 1988-1989 | 1989-1990 | 1990-1991 | 1991-1992 | 1992-1993 |
| 1 ^{re} à la 2 ^e année | 56,0 | 30,4 | 55,0 | 56,3 | 46,2 |
| 2 ^e à la 3 ^e année | 90,9 | 92,9 | 142,9 | 81,8 | 77,8 |
| 3 ^e à la sanction | 36,4 | 70,0 | 53,8 | 80,0 | 77,8 |
| | 1988-1991 | 1989-1992 | 1990-1993 | | |
| 1 ^{re} à la sanction | 28,0 | 34,8 | 35,0 | | |
| Lionel-Groulx | 1988-1989 | 1989-1990 | 1990-1991 | 1991-1992 | 1992-1993 |
| 1 ^{re} à la 2 ^e année | 31,3 | 20,0 | 28,3 | 27,9 | 61,2 |
| 2 ^e à la 3 ^e année | 72,2 | 66,7 | 70,0 | 53,8 | 58,3 |
| 3 ^e à la sanction | 100,0 | 92,3 | 90,0 | 71,4 | 114,3 |
| | 1988-1991 | 1989-1992 | 1990-1993 | | |
| 1 ^{re} à la sanction | 18,8 | 10,0 | 17,4 | | |
| Saint-Hyacinthe | 1988-1989 | 1989-1990 | 1990-1991 | 1991-1992 | 1992-1993 |
| 1 ^{re} à la 2 ^e année | 58,6 | 57,9 | 60,9 | 38,9 | 46,4 |
| 2 ^e à la 3 ^e année | 81,8 | 94,1 | 100,0 | 64,3 | 64,3 |
| 3 ^e à la sanction | 30,0 | 55,6 | 37,5 | 9,1 | 66,7 |
| | 1988-1991 | 1989-1992 | 1990-1993 | | |
| 1 ^{re} à la sanction | 20,7 | 10,5 | 26,1 | | |
| Réseau | 1988-1989 | 1989-1990 | 1990-1991 | 1991-1992 | 1992-1993 |
| 1 ^{re} à la 2 ^e année | 50,8 | 35,9 | 42,2 | 44,7 | 57,5 |
| 2 ^e à la 3 ^e année | 79,6 | 82,3 | 102,4 | 67,3 | 69,5 |
| 3 ^e à la sanction | 59,5 | 76,7 | 66,7 | 67,4 | 84,8 |
| | 1988-1991 | 1989-1992 | 1990-1993 | | |
| 1 ^{re} à la sanction | 27,9 | 24,8 | 24,1 | | |

Pour le réseau, les taux de passage de la première à la deuxième année sont les plus faibles avec une moyenne de 46,2 p. 100 par année et ce, malgré qu'ils soient en croissance depuis 1989 (de 35,9 à 57,5 p. 100). Par contre, les taux de passage de la deuxième année à la troisième année et de la troisième année à la sanction sont relativement élevés, avec des moyennes respectives de 80,2 p. 100 et de 71 p. 100 par année. Les faibles taux de passage de la première année à la sanction, en moyenne 25,6 p. 100 par année, sont donc attribuables, en grande partie, aux faibles taux de passage de la première année à la deuxième année. Mentionnons aussi que des élèves complètent les cours de spécialisation (ou de concentration) de leur programme d'études mais ne terminent pas les cours de formation générale obligatoire. Toutefois, les taux de passage de la première année à la sanction sont

plus élevés dans les cégeps anglophones (41,3 p. 100) que dans les cégeps francophones (17,2 p. 100).

Comparativement à la tendance observée pour le réseau, le cégep Lionel-Groulx affiche un taux de passage plus bas de la deuxième à la troisième année, soit en moyenne 64,2 p. 100 par année, contre 80,2 p. 100 pour le réseau; par ailleurs, le taux de passage est plus élevé de la troisième année à la sanction, soit 93,5 p. 100 par année, contre 71,0 p. 100 pour le réseau. Il en va de même pour le cégep Dawson dont le taux de passage est plus élevé que pour le réseau de la troisième année à la sanction, avec une moyenne de 94,4 p. 100 par année. En revanche, celui du cégep de Saint-Hyacinthe est le plus bas avec une moyenne de 39,8 p. 100.

Tableau 4 Taux de passage de la première année à la sanction au programme Interprétation théâtrale (561.01), aux programmes de la famille des techniques artistiques (500.00) et à l'ensemble de la formation technique aux trimestres d'automne 1988 à 1993

| | Taux de passage par année d'observation % | | |
|---|--|-----------|-----------|
| | 1988-1991 | 1989-1992 | 1990-1993 |
| Interprétation théâtrale 561.01 (réseau) | | | |
| 1 ^{re} à la sanction | 27,9 | 24,8 | 24,1 |
| Techniques artistiques 500.00 | | | |
| 1 ^{re} à la sanction | 35,7 | 39,1 | 38,8 |
| Formation technique au collégial (tous les programmes) | | | |
| 1 ^{re} à la sanction | 47,6 | 49,1 | 47,5 |

Au collégial, le taux de passage de la première année à la sanction se situe à près de 50 p. 100 en moyenne pour l'ensemble des programmes de la formation technique alors qu'il est environ la moitié moins élevé pour le programme Interprétation théâtrale (561.01). Toutefois, les programmes de la famille des techniques artistiques se situent autour de 40 p. 100.

Tableau 5 Demandes d'admission, inscriptions et sanctions au programme Production (561.02) dans les cégeps aux trimestres d'automne 1988 à 1993

| Cégep | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | Taux de variation entre 1988 et 1993 (%) | Moyenne du rapport des inscriptions en 1re sur les demandes d'admission entre 1988 et 1993 (%) |
|------------------------|------|------|------|------|------|------|--|---|
| John Abbott | | | | | | | | |
| Dem. admission | 30 | 38 | 34 | 46 | 31 | 46 | 53,3 | |
| Inscriptions I | 14 | 25 | 14 | 16 | 20 | 24 | 71,4 | 50,9 |
| Inscriptions II | 5 | 11 | 11 | 8 | 11 | 10 | 100,0 | |
| Inscriptions III | 10 | 7 | 11 | 10 | 6 | 6 | - 40,0 | |
| Total Inscriptions | 29 | 43 | 36 | 34 | 37 | 40 | 37,9 | |
| Sanctions | 1 | 2 | 2 | 5 | 7 | 3 | 200,0 | |
| Lionel-Groulx | | | | | | | | |
| Dem. admission | 80 | 80 | 90 | 84 | 86 | 120 | 50,0 | |
| Inscriptions I | 49 | 43 | 48 | 42 | 39 | 45 | - 8,2 | 50,2 |
| Inscriptions II | 13 | 22 | 18 | 13 | 14 | 14 | 7,7 | |
| Inscriptions III | 6 | 8 | 11 | 10 | 15 | 10 | 66,6 | |
| Total Inscriptions | 68 | 73 | 77 | 65 | 68 | 69 | 1,5 | |
| Sanctions | 11 | 4 | 7 | 10 | 9 | 10 | -9,1 | |
| Saint-Hyacinthe | | | | | | | | |
| Dem. admission | 43 | 49 | 56 | 53 | 44 | 37 | - 14,0 | |
| Inscriptions I | 16 | 30 | 9 | 15 | 15 | 14 | - 12,5 | 35,8 |
| Inscriptions II | 5 | 11 | 14 | 5 | 13 | 9 | 80,0 | |
| Inscriptions III | 7 | 2 | 10 | 14 | 4 | 9 | 28,6 | |
| Total Inscriptions | 28 | 43 | 33 | 34 | 32 | 32 | 14,3 | |
| Sanctions | 4 | 4 | 2 | 5 | 8 | 1 | - 75,0 | |
| Réseau | | | | | | | | |
| Dem. admission | 153 | 167 | 180 | 183 | 161 | 203 | 32,7 | |
| Inscriptions I | 79 | 98 | 71 | 73 | 74 | 83 | 5,1 | 46,1 |
| Inscriptions II | 23 | 44 | 43 | 26 | 38 | 33 | 43,5 | |
| Inscriptions III | 23 | 17 | 32 | 34 | 25 | 25 | 8,7 | |
| Total Inscriptions | 125 | 159 | 146 | 133 | 137 | 141 | 12,8 | |
| Sanctions | 16 | 10 | 11 | 20 | 24 | 14 | - 12,5 | |

Pour le réseau, en 1993, le nombre de demandes d'admission au programme Production est environ trois fois moins élevé (203) qu'au programme Interprétation théâtrale (621). En Art dramatique, le secteur de la production exerce donc moins d'attrait chez les jeunes que celui de l'interprétation. De 1988 à 1993, le nombre de demandes d'admission au programme Production a augmenté de 32,7 p. 100 alors que le nombre d'inscriptions en première année est resté à peu près stable. Par rapport au volume de demandes d'admission, environ une personne sur deux est acceptée (46,1 p. 100), en moyenne. En 1993, alors que le nombre total d'inscriptions dans ce programme était de 141, le réseau collégial délivrait 14 diplômes. Il faut rappeler que dans le domaine du théâtre professionnel, le marché du travail n'exige pas le diplôme pour l'exercice de la profession.

Entre 1988 et 1993, le nombre de demandes d'admission a augmenté de 53,3 p. 100 au cégep John Abbott et de 50,0 p. 100 au cégep Lionel-Groulx alors qu'il a diminué de 14,0 p. 100 au cégep de Saint-Hyacinthe.

Parallèlement à cette situation, le nombre d'inscriptions en première année a augmenté de plus de 70 p. 100 au cégep John Abbott alors qu'il a diminué dans les autres cégeps. Le cégep Lionel-Groulx a enregistré plus d'inscriptions en première année, 45 en 1993, que les autres cégeps. Il est suivi de John Abbott (24) puis de Saint-Hyacinthe (14).

De 1988 à 1993, c'est le cégep de Saint-Hyacinthe qui a eu le plus grand choix de candidates et candidats, en acceptant, en moyenne, une personne sur trois (35,8 p. 100). Aux cégeps Lionel-Groulx et John Abbott, environ une personne sur deux sont acceptées.

Compte tenu du petit nombre de sanctions, il est difficile de noter des tendances pour chaque cégep. Toutefois, on observe que Lionel-Groulx affiche le nombre de sanctions le plus élevé, en moyenne près de neuf par année, et le cégep de John Abbott le plus bas, en moyenne trois par année.

Tableau 6 Taux de passage au programme Production (561.02) dans les cégeps aux trimestres d'automne 1988 à 1993

| Cégeps | Taux de passage par période d'observation % | | | | |
|---|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| John Abbott | 1988-1989 | 1989-1990 | 1990-1991 | 1991-1992 | 1992-1993 |
| 1 ^{re} à la 2 ^e année | 78,6 | 44,0 | 57,1 | 68,8 | 50,0 |
| 2 ^e à la 3 ^e année | 140,0 | 100,0 | 90,9 | 75,0 | 54,5 |
| 3 ^e à la sanction | 20,0 | 28,6 | 45,5 | 70,0 | 50,0 |
| | 1988-1991 | 1989-1992 | 1990-1993 | | |
| 1 ^{re} à la sanction | 35,7 | 28,0 | 21,4 | | |
| Lionel-Groulx | 1988-1989 | 1989-1990 | 1990-1991 | 1991-1992 | 1992-1993 |
| 1 ^{re} à la 2 ^e année | 44,9 | 41,9 | 27,1 | 33,3 | 35,9 |
| 2 ^e à la 3 ^e année | 61,5 | 50,0 | 55,6 | 115,4 | 71,4 |
| 3 ^e à la sanction | 66,7 | 87,5 | 90,9 | 90,0 | 66,7 |
| | 1988-1991 | 1989-1992 | 1990-1993 | | |
| 1 ^{re} à la sanction | 20,4 | 20,9 | 20,8 | | |
| Saint-Hyacinthe | 1988-1989 | 1989-1990 | 1990-1991 | 1991-1992 | 1992-1993 |
| 1 ^{re} à la 2 ^e année | 68,8 | 46,7 | 55,6 | 86,7 | 60,0 |
| 2 ^e à la 3 ^e année | 40,0 | 90,9 | 100,0 | 80,0 | 69,2 |
| 3 ^e à la sanction | 57,1 | 100,0 | 50,0 | 57,1 | 25,0 |
| | 1988-1991 | 1989-1992 | 1990-1993 | | |
| 1 ^{re} à la sanction | 31,3 | 26,7 | 11,1 | | |
| Réseau | 1988-1989 | 1989-1990 | 1990-1991 | 1991-1992 | 1992-1993 |
| 1 ^{re} à la 2 ^e année | 55,7 | 43,9 | 36,6 | 52,1 | 44,6 |
| 2 ^e à la 3 ^e année | 73,9 | 72,7 | 79,1 | 96,2 | 65,8 |
| 3 ^e à la sanction | 43,5 | 64,7 | 62,2 | 70,6 | 56,0 |
| | 1988-1991 | 1989-1992 | 1990-1993 | | |
| 1 ^{re} à la sanction | 25,3 | 24,5 | 19,7 | | |

Pour le réseau, ce sont les taux de passage de la première à la deuxième année qui sont les plus faibles, avec seulement 46,6 p. 100 en moyenne par année, au cours des cinq années observées. Une baisse significative est enregistrée pour l'année d'observation 1990-1991. Le taux de passage de la deuxième à la troisième année est de 77,5 p. 100 en moyenne par année; il est supérieur à celui de la troisième année à la sanction, qui se situe en moyenne à 59,4 p. 100 par année. Globalement, le taux de passage de la première année à la sanction est relativement bas, avec une moyenne de 23,2 p. 100, tout comme l'était celui du programme Interprétation théâtrale (25,6 p. 100). Ce faible taux de passage de la première année à la sanction est surtout attribuable aux faibles taux de passage de la première année à la deuxième année. Rappelons aussi que des élèves complètent les cours de spécialisation (ou de concentration) de leur programme d'études mais ne terminent pas les cours de formation générale obligatoire.

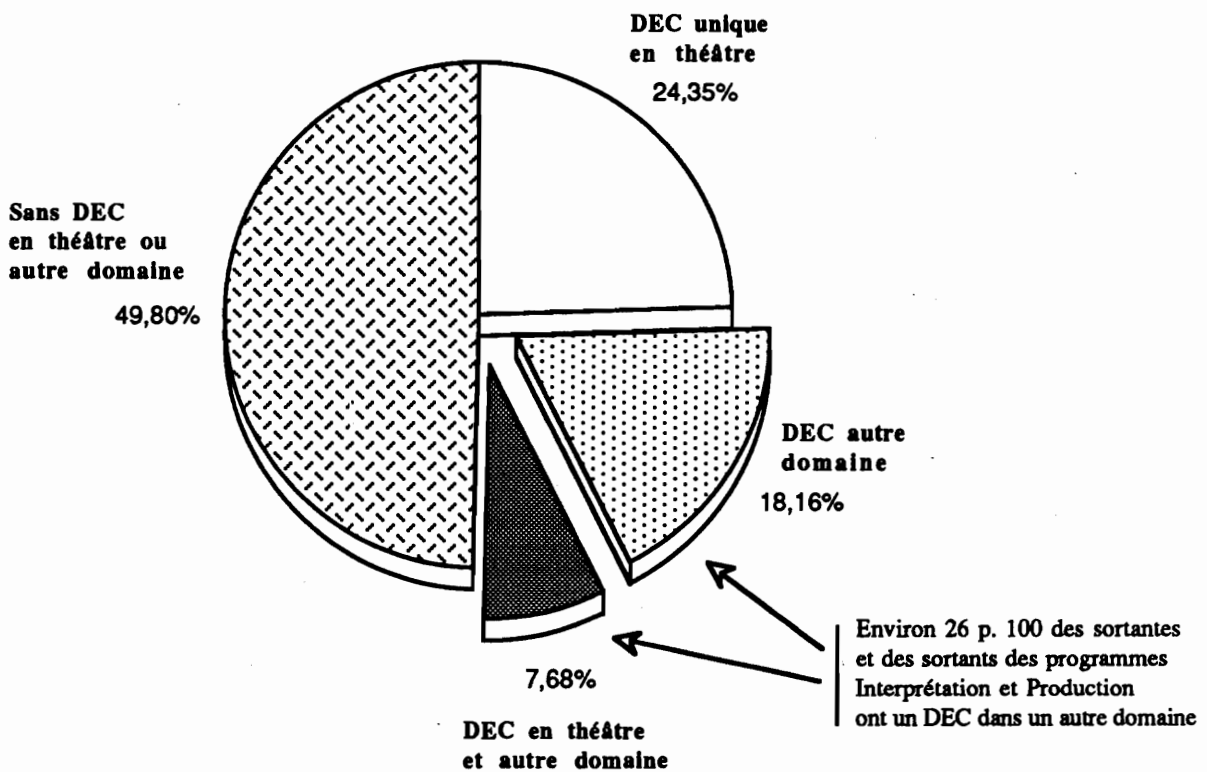
Tableau 7 Taux de passage de la première année à la sanction au programme Production (561.02), aux programmes de la famille des techniques artistiques (500.01) et à l'ensemble de la formation technique aux trimestres d'automne 1988 à 1993

| | Taux de passage par période d'observation (%) | | |
|---|--|-----------|-----------|
| | 1988-1991 | 1989-1992 | 1990-1993 |
| 561.02 Production (réseau) | | | |
| 1 ^{er} à la sanction | 25,3 | 24,5 | 19,7 |
| 500.01 Techniques artistiques | | | |
| 1 ^{er} à la sanction | 35,7 | 39,1 | 38,8 |
| Formation technique au collégial (tous les programmes) | | | |
| 1 ^{er} à la sanction | 47,6 | 49,1 | 47,5 |

Au collégial, le taux de passage avoisine les 50 p. 100, en moyenne, pour l'ensemble des programmes de la formation technique. Tout comme pour le programme Interprétation théâtrale (561.01), le taux de passage pour le programme Production (561.02) est environ la moitié moins élevé.

La figure 1 présente le profil scolaire des sortantes et des sortants des programmes Interprétation théâtrale et Production aux trimestres d'automne 1992, 1993 et 1994. Rappelons que sortantes et sortants d'un programme à un trimestre d'automne donné désignent les élèves inscrits à ce programme particulier, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, au trimestre d'automne précédent, mais non inscrits à un programme d'études collégiales (en art dramatique ou dans un autre domaine) au trimestre d'automne donné.

Figure 1 Profil scolaire des sortantes et des sortants des programmes Interprétation théâtrale et Production aux trimestres d'automne 1992 à 1994 (n= 401)



Près de la moitié des sortantes et des sortants des programmes Interprétation théâtrale et Production sont sans diplôme et près du quart ont obtenu un DEC en Théâtre. Par ailleurs, on constate que le quart des personnes (18,16 p. 100 et 7,68 p. 100) avaient déjà en main un DEC dans un autre domaine.

Programme : Arts (500.01) avec concentration en art dramatique

Deux cégeps ont conçu une concentration en théâtre dans le cadre du programme Arts (500.01). Le cégep de Saint-Laurent offre cette concentration depuis le trimestre d'automne 1991 alors que le cégep de Saint-Hyacinthe a mis la sienne en place à l'automne 1992.

Le nombre d'inscriptions est passé de 40 en 1992 à 91 en 1995 et le nombre total de sanctions est de 16 pour ces trois années. Le volume d'inscriptions à ce programme est donc relativement important, par rapport à la formation technique, mais le nombre de sanctions demeure limité.

2.3 À l'École nationale de théâtre du Canada

L'École nationale de théâtre du Canada à Montréal offre sept programmes en art dramatique, à l'intérieur de ses sections anglaise et française : Interprétation et Acting, Écriture dramatique et Playwriting, Production et Technical Production ainsi que Scénographie-Scenography (programme bilingue). De plus, il offre les stages Mise en scène et Directing.

Les tableaux 8 à 11 présentent les demandes d'admission, les inscriptions en première année et les sanctions aux différents programmes de l'École nationale de théâtre du Canada aux trimestres d'automne de 1988 à 1993. Toutes les données de cette section nous ont été fournies par l'École.

Tableau 8 Demandes d'admission, inscriptions et sanctions aux programmes Interprétation et Acting des sections francophone et anglophone de l'École nationale de théâtre du Canada aux trimestres d'automne 1988 à 1993

| École nationale de théâtre du Canada | | | | | | | | | | | | Taux de variation entre 1991 et 1993 (%) | | Moyenne du rapport des inscriptions en 1re sur les demandes d'admission entre 1991 et 1993 (%) | | |
|--------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|-----|------|-----|------|--|-------|--|-----|-----|
| Programme | 1988 | | 1989 | | 1990 | | 1991 | | 1992 | | 1993 | | F | A | F | A |
| | F | A | F | A | F | A | F | A | F | A | F | A | | | | |
| <i>Interprétation/Acting</i> | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Dem. admission | 301 | 372 | 346 | 413 | 310 | 396 | 367 | 420 | 361 | 402 | 407 | 405 | 10,9 | - 3,6 | | |
| Inscriptions I | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | n.d. | 13 | 14 | 13 | 12 | 12 | 14 | - 7,7 | 0,0 | 3,4 | 3,3 |
| Sanctions | 8 | 13 | 6 | 10 | 9 | 11 | 11 | 10 | 9 | 9 | 9 | 13 | -18,2 | 30,0 | | |

Le nombre de demandes d'admission aux programmes Interprétation et Acting pour 1993 (812) est de 20,7 p.100 plus élevé que celui de 1988 (673). Parallèlement à la tendance observée dans le réseau des cégeps et celui des conservatoires, l'interprétation théâtrale exerce beaucoup plus d'attrait (812 demandes en 1993) sur la population que la production théâtrale (105 demandes en 1993).

Toutefois, le nombre d'inscriptions en première année, de 1991 à 1993, est resté à peu près stable. En 1993, un nombre total de 26 personnes ont été inscrites à ces programmes, dont 12 chez les francophones et 14 chez les anglophones. Durant cette période, une personne sur 30 a été acceptée en moyenne, tant chez les francophones que chez les anglophones. L'École nationale a donc un très grand choix de candidates et de candidats.

Parallèlement à cette situation, le nombre total de sanctions a diminué, depuis 1988; il était de -18,2 p. 100 pour le programme Interprétation et il s'est accru de 30,0 p. 100 pour le programme Acting.

Tableau 9 Demandes d'admission, inscriptions et sanctions au programmes Scénographie-Scenography, Production et Technical Production des sections francophone et anglophone de l'École nationale de théâtre du Canada aux trimestres d'automne 1988 à 1993

| École nationale de théâtre du Canada | | | | | | | | | | | | | | Taux de variation entre 1991 et 1993 (%) | | Moyenne du rapport des inscriptions en 1re sur les demandes d'admission entre 1991 et 1993 (%) | |
|---|--|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|--|--------|--|------|
| | | 1988 | | 1989 | | 1990 | | 1991 | | 1992 | | 1993 | | F | A | F | A |
| Programme | | F | A | F | A | F | A | F | A | F | A | F | A | F | A | | |
| <i>Scénographie-Scenography</i> | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Dem. admission | | 19 | 10 | 25 | 13 | 29 | 13 | 33 | 14 | 25 | 11 | 33 | 14 | 0,0 | 0,0 | | |
| Inscriptions I | | nd | nd | nd | nd | nd | nd | 5 | 4 | 4 | 3 | 4 | 3 | - 20,0 | - 25,0 | 14,4 | 25,8 |
| Sanctions | | 9 | 4 | 5 | 4 | 5 | 3 | 4 | 3 | 4 | 4 | 4 | 3 | 0,0 | 0,0 | | |
| <i>Production/ Technical Production</i> | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Dem. admission | | 20 | 18 | 26 | 18 | 21 | 22 | 23 | 10 | 20 | 26 | 31 | 27 | 34,8 | 170 | | |
| Inscriptions I | | nd | nd | nd | nd | nd | nd | 4 | 7 | 5 | 6 | 5 | 7 | 25,0 | 0,0 | 19,5 | 39,7 |
| Sanctions | | 7 | 4 | 6 | 5 | 7 | 6 | 5 | 7 | 7 | 5 | 4 | 6 | - 20,0 | - 14,3 | | |
| Total | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Dem. admission | | 39 | 28 | 51 | 31 | 50 | 35 | 56 | 24 | 45 | 37 | 64 | 41 | 14,3 | 70,8 | | |
| Inscriptions I | | nd | nd | nd | nd | nd | nd | 9 | 11 | 9 | 9 | 9 | 10 | 0,0 | - 9,1 | 16,7 | 31,5 |
| Sanctions | | 16 | 8 | 11 | 9 | 12 | 9 | 9 | 10 | 11 | 9 | 8 | 9 | - 11,1 | - 10,0 | | |

Le nombre de demandes d'admission aux programmes Scénographie-Scénography, Production et Technical Production pour 1993 (105) s'est accru de 14,3 p. 100 chez les francophones et de 70,8 p. 100 chez les anglophones. Cependant, seulement 19 personnes ont été inscrites en première année. De 1991 à 1993, en moyenne, une personne sur six (16,7 p. 100) a été acceptée chez les francophones et une personne sur trois (31,5 p. 100) chez les anglophones.

Tableau 10 Demandes d'admission, inscriptions et sanctions aux programmes Écriture dramatique et Playwriting des sections francophone et anglophone de l'École nationale de théâtre du Canada aux trimestres d'automne 1988 à 1993

| École nationale de théâtre du Canada | | | | | | | | | | | | | | Moyenne du rapport des inscriptions en 1re sur les demandes d'admission entre 1991 et 1992 (%) | |
|--------------------------------------|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|--|--|
| Programme | 1988 | | 1989 | | 1990 | | 1991 | | 1992 | | 1993 | | F | A | |
| | F | A | F | A | F | A | F | A | F | A | F | A | | | |
| <i>Écriture dramatique/</i> | | | | | | | | | | | | | | | |
| <i>Playwriting</i> | | | | | | | | | | | | | | | |
| Dem admissions | 18 | 9 | 22 | 11 | 21 | 15 | 22 | nd | 21 | 11 | 19 | 21 | | | |
| Inscriptions I | nd | nd | nd | nd | nd | nd | 2 | 0 | 3 | 3 | 2 | 4 | 12,4 | 23,1 | |
| Sanctions | 2 | 0 | 3 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 2 | 0 | | | |

Tableau 11 Demandes d'admission, inscriptions et sanctions aux stages Mise en scène et Directing des sections francophone et anglophone de l'École nationale de théâtre du Canada aux trimestres d'automne de 1988 à 1993

| École nationale de théâtre du Canada | | | | | | | | | | | | | | Moyenne du rapport des inscriptions en 1re sur les demandes d'admission entre 1991 et 1993 (%) | |
|--------------------------------------|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|-----|--|--|
| Programme | 1988 | | 1989 | | 1990 | | 1991 | | 1992 | | 1993 | | F | A | |
| | F | A | F | A | F | A | F | A | F | A | F | A | | | |
| <i>Mise en scène/</i> | | | | | | | | | | | | | | | |
| <i>Directing (stage)</i> | | | | | | | | | | | | | | | |
| Dem. admission | 5 | 17 | 5 | 11 | 3 | 13 | 5 | 17 | 6 | 28 | 4 | 30 | | | |
| Inscriptions I | nd | nd | nd | nd | nd | nd | 0 | 2 | 0 | 2 | 1 | 3 | 8,3 | 9,6 | |
| Sanctions | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 2 | 2 | 3 | | | |

Le nombre total de demandes d'admission aux programmes Écriture dramatique et Playwriting ainsi qu'aux stages Mise en scène et Directing est relativement réduit (74 en 1993) par rapport aux autres programmes de l'École nationale (917 en 1993). Le nombre total d'inscriptions en première année est également très limité. En 1993, l'École a inscrit six personnes aux programmes Écriture dramatique et Playwriting et quatre personnes aux stages Mise en scène et Directing. Compte tenu du nombre réduit d'inscriptions en première année et de sanctions, il est difficile d'observer des tendances pour chacun des programmes et des stages et c'est pourquoi le taux de variation n'a pas été calculé.

2.4 Dans les universités

Toutes les données de cette section proviennent de la Direction générale des affaires universitaires et scientifiques (DGAUS) du ministère de l'Éducation. Elles sont extraites du fichier RECU (Recensement des clientèles universitaires). À partir de ces données, nous avons calculé le taux de variation entre 1988 et 1993, ceci afin de faciliter l'analyse. Exprimé en pourcentage, le taux de variation indique le rapport entre la variation de ces données et celles de 1993.

Les données sur les inscriptions indiquent le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits aux trimestres d'automne d'une année donnée pour toutes les années du programme. Le nombre total de sanctions correspond à la somme des diplômes délivrés aux sessions d'automne, d'hiver et d'été de l'année précédant le trimestre en question.

Entre 1988 et 1993, quatre universités donnaient des programmes en art dramatique. Parmi celles-ci, seule l'Université du Québec à Montréal offrait un programme de Baccalauréat en art dramatique. De leur côté, les universités Bishop, Concordia et Laval offrent différents programmes de premier cycle de plus courte durée, appelés majeure ou diplôme dans les universités francophones et «Major» ou «Honours/Specialization» dans les universités anglophones. À l'Université Bishop, on trouve deux programmes : «Drama Major» et «Drama Honours». L'Université Concordia propose les programmes généraux «Major in Drama» et «Major in Theatre», ou encore les spécialisations «Theatre Scenography», «Design for Theatre» et «Theatre Performance». Enfin, l'Université Laval compte un programme de majeure ou de diplôme¹⁹ en théâtre et un programme de certificat. Ces programmes peuvent faire partie d'un programme de baccalauréat avec majeure ou de baccalauréat avec mineure. Le tableau 12 présente les inscriptions et les sanctions aux programmes en Art dramatique aux trimestres d'automne, de 1990 à 1993.

¹⁹ Le terme «diplôme» correspond ici au titre de la sanction des études universitaires d'une durée de deux ans.

Tableau 12 Inscriptions et sanctions aux programmes en Art dramatique dans les universités aux trimestres d'automne 1990 à 1993

| Université | | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | Taux de variation entre 1990 et 1993 (%) |
|-------------------------|--------------|------|------|------|------|--|
| Bishop | | | | | | |
| Major et Honours | Inscriptions | 57 | 68 | 67 | 78 | 36,8 |
| | Sanctions* | 7 | 10 | 17 | 13 | 85,7 |
| Concordia** | | | | | | |
| Major in Drama | Inscriptions | 3 | 1 | 2 | 1 | -66,6 |
| Major in Theatre | Inscriptions | 43 | 42 | 50 | 53 | 23,2 |
| Spec.Design for Theatre | Inscriptions | 31 | 35 | 39 | 34 | 9,7 |
| Spec. Theatre Perfor. | Inscriptions | 48 | 52 | 47 | 54 | 12,5 |
| Total Concordia | Inscriptions | 125 | 130 | 138 | 142 | 13,6 |
| | Sanctions | 17 | 22 | 26 | 17 | 0 |
| Laval *** | | | | | | |
| Majeure ou Diplôme | Inscriptions | s.o. | 3 | 36 | 49 | s.o. |
| | Sanctions | s.o. | s.o. | s.o. | 4 | s.o. |
| UQAM**** | | | | | | |
| Bacc. Art dramatique | Inscriptions | 244 | 249 | 263 | 274 | 12,3 |
| | Sanctions | 38 | 32 | 40 | 44 | 15,8 |
| Maîtrise | Inscriptions | 94 | 91 | 90 | 83 | -11,7 |
| | Sanctions | 6 | 16 | 24 | 17 | 183,3 |
| Total-UQAM | Inscriptions | 338 | 340 | 353 | 357 | 5,6 |
| | Sanctions | 44 | 48 | 64 | 61 | 38,6 |
| Réseau | | | | | | |
| | Inscriptions | 520 | 541 | 594 | 626 | 20,4 |
| | Sanctions | 68 | 80 | 107 | 95 | 39,7 |

* Les sanctions présentées dans ce tableau sont celles au baccalauréat avec majeure, «honours», spécialisation ou diplôme et celles à la maîtrise.

** Les données concernant le programme «Specialization Drama Education» ne sont pas disponibles.

*** L'Université Laval a enregistré ses premières inscriptions au programme de majeure et de diplôme à la session d'automne 1991.

**** Depuis 1991, l'UQAM offre, dans son programme de Baccalauréat, les cheminement Disciplines Arts de la scène et Enseignement.

Entre 1990 et 1993, le nombre total d'inscriptions dans les différents programmes universitaires en art dramatique a augmenté de 20,4 p. 100 et le nombre de sanctions s'est accru de plus du tiers (39,7 p. 100). En 1993, on comptait 626 inscriptions et 95 sanctions dans ces programmes.

En 1993, les inscriptions au Baccalauréat en Art dramatique donné à l'UQAM représentait 43,8 p. 100 des inscriptions et 46,3 p. 100 des sanctions pour le réseau. De plus, de 1990 à 1993, le volume de sanctions dans ce programme a augmenté de 38,6 p. 100.

2.5 Dans les établissements du Conservatoire d'art dramatique du Québec

Les tableaux 13 et 14 présentent l'effectif étudiant inscrit aux programmes Jeu théâtral et Scénographie dans les établissements du Conservatoire d'art dramatique du Québec, entre 1988 et 1993. Toutes les données de la présente section ont été fournies par la Direction générale des Conservatoires du ministère de la Culture et des Communications. Afin de faciliter l'analyse, nous présentons le taux de variation entre 1988 et 1993, calculé à partir de ces données. Exprimé en pourcentage, le taux de variation indique le rapport entre la variation de ces données et celles de 1988. De plus, nous avons calculé la moyenne du rapport des inscriptions en première année sur les demandes d'admission. Cette moyenne, exprimée en pourcentage, a été calculée entre 1988 et 1993 pour le programme Jeu théâtral, et entre 1991 et 1993 pour le programme Scénographie.

Il est important de signaler que les données présentées dans la section sur les demandes d'admission, les inscriptions et les sanctions mettent l'accent sur des volumes d'effectifs pour chaque année d'observation et ne concernent pas les cheminements scolaires. Pour une année donnée, il serait donc inapproprié d'établir des rapports de volumes entre les inscriptions et les sanctions.

Les demandes d'admission correspondent au nombre total de demandes faites par les élèves à la session d'automne d'une année donnée. Les données relatives aux inscriptions indiquent le nombre total d'élèves inscrits en première année. Le nombre total de sanctions à un trimestre donné correspond à la somme des diplômes obtenus aux deux niveaux d'études supérieures pour les trimestres d'automne, d'hiver et d'été précédant le trimestre.

Tableau 13 Demandes d'admission, inscriptions et sanctions au programme Jeu théâtral dans les établissements du Conservatoire d'art dramatique du Québec aux trimestres d'automne 1988 à 1993

| Établissement | Taux de variation entre 1988 et 1993 (%) | | | | | | Moyenne du rapport des inscriptions en 1re sur les demandes d'admission entre 1988 et 1993 (%) |
|-----------------|--|------|------|------|------|------|--|
| | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | |
| Montréal | | | | | | | |
| Jeu théâtral | | | | | | | |
| Admission | 139 | 227 | 265 | 301 | 293 | 288 | 107,2 |
| Inscriptions I | 16 | 13 | 9 | 11 | 9 | 13 | - 18,8 |
| Sanctions | 10 | 10 | 12 | 12 | 6 | 7 | - 30,0 |
| Québec | | | | | | | |
| Jeu théâtral | | | | | | | |
| Admission | 82 | 90 | 105 | 105 | 83 | 76 | - 7,3 |
| Inscriptions I | 13 | 14 | 13 | 10 | 9 | 11 | - 15,4 |
| Sanctions | 10 | 8 | 8 | 8 | 7 | 7 | - 3,0 |
| Réseau | | | | | | | |
| Admission | 221 | 317 | 370 | 406 | 376 | 364 | 64,7 |
| Inscriptions I | 29 | 27 | 22 | 21 | 18 | 24 | - 17,2 |
| Sanctions | 20 | 18 | 20 | 20 | 13 | 14 | - 30,0 |

En 1993, les deux établissements du Conservatoire d'art dramatique du Québec offraient le programme Jeu théâtral. Pour le réseau, le nombre de demandes d'admission pour 1993 (364) a augmenté de 64,7 p. 100 par rapport à celui de 1988 (221). Mais cette augmentation est essentiellement attribuable à l'établissement de Montréal où les demandes d'admission ont doublé.

Parallèlement à cette situation, le volume d'inscriptions en première année reste relativement limité (24 en 1993) par rapport au volume de demandes d'admission (364 en 1993). En cinq ans, le nombre total d'inscriptions en première année a diminué de 17,2 p. 100 et, en moyenne, environ une personne sur treize (7,4 p. 100) a été acceptée. Le nombre total de sanctions a également diminué de près du tiers, situation essentiellement attribuable à l'établissement de Montréal.

Cet établissement a un plus grand choix de candidates et de candidats, puisqu'il accepte, en moyenne, une personne sur dix-neuf (5,3 p. 100), alors que l'établissement de Québec accepte une personne sur sept (13,1 p. 100). Par contre, le nombre de sanctions a diminué de près du tiers à Montréal et il est resté à peu près stable à Québec.

Tableau 14 Demandes d'admission, inscriptions et sanctions au programme Scénographie dans l'établissement de Québec du Conservatoire d'art dramatique du Québec aux trimestres d'automne 1988 à 1993

| Établissement | | | | | | | Moyenne du rapport des inscriptions en 1re sur les demandes d'admission entre 1988 et 1993 (%) |
|---------------------|------|------|------|------|------|------|--|
| | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | |
| Québec | | | | | | | |
| <i>Scénographie</i> | | | | | | | |
| Admission | 2 | 4 | 9 | 13 | 6 | 7 | |
| Inscriptions I | 2 | 4 | 6 | 8 | 6 | 6 | 85,6 |
| Sanctions | 2 | 4 | 1 | 2 | 4 | 4 | |

Dans cet établissement, le programme en Scénographie est onze fois moins populaire auprès de la population (sept demandes d'admission en 1993) que le programme en Jeu théâtral (76 demandes d'admission en 1993). Aussi, le choix des candidates et des candidats est très limité puisque de 1988 à 1993, 85,6 p. 100 des personnes ont été acceptées, en moyenne.

Compte tenu du nombre réduit d'inscriptions en première année et de sanctions, il est difficile d'observer des tendances pour ce programme, c'est pourquoi le taux de variation n'a pas été calculé.

2.6 En bref

- Au primaire et au secondaire, aucune donnée n'est disponible sur l'offre et la fréquentation de la formation générale en arts au premier et au second cycle du primaire ainsi qu'en première et en deuxième année du secondaire. Toutefois, la Direction de la formation générale des jeunes du ministère de l'Éducation effectue une collecte des données à ce sujet et les résultats seront diffusés ultérieurement. Ces résultats permettront, notamment, de situer la fréquentation de la discipline Art dramatique par rapport aux autres disciplines artistiques reconnues (arts plastiques, musique, danse).
- En formation spécialisée, on estime qu'à l'automne 1995, il y aurait environ 320 élèves inscrits dans les programmes de *concentration à vocation particulière* en art dramatique. Rappelons qu'au primaire et au secondaire, aucun programme de *spécialisation arts-études* en art dramatique n'est offert tandis qu'au primaire, aucun programme de *concentration à vocation particulière* en art dramatique n'est donné.
- Dans les filières de formation supérieure en art dramatique, les programmes liés à l'interprétation théâtrale exercent de plus en plus d'attrait sur la population. Toutefois, en 1993, le nombre total de demandes d'admission au collégial est demeuré à peu près le même qu'en 1988 (621 contre 606); à l'École nationale de théâtre du Canada, il a augmenté de 20,7 p.100 (812 contre 673) et dans les établissements du Conservatoire d'art dramatique, il a augmenté de 64,7 p. 100 (364 contre 221). Notons que les données sur les demandes d'admission à l'université ne sont pas disponibles.
- Bien que le volume de demandes d'admission en interprétation théâtrale ait augmenté au fil des années, le nombre d'inscriptions en première année est demeuré à peu près stable. En 1993, le nombre total d'inscriptions en première année était de 119 dans les cégeps, de 26 à l'École nationale de théâtre du Canada et de 24 dans les établissements du Conservatoire d'art dramatique de Québec.
- De 1988 à 1993, les cégeps ont accepté, en moyenne, une personne sur cinq. Toutefois, il faut signaler que les cégeps francophones ont un plus grand choix de candidates et de candidats puisqu'ils acceptent, en moyenne, une personne sur huit, alors que les cégeps anglophones acceptent, en moyenne, presque une personne sur une. L'École nationale de théâtre du Canada a un très grand choix de candidates et de candidats en acceptant, en

moyenne, une personne sur trente. Les établissements du Conservatoire d'art dramatique de Québec, quant à eux, ont accepté, en moyenne, une personne sur treize.

En 1993, le réseau collégial délivrait 29 diplômes en interprétation théâtrale contre 22 pour l'École nationale de théâtre du Canada et 14 pour les établissements du Conservatoire d'art dramatique de Québec.

- Les programmes liés à la production théâtrale (conception de décors, de costumes et d'éclairages, techniques et gestion de scène) exercent moins d'attrait sur la population que ceux en interprétation théâtrale. Au collégial, en 1993, le nombre total de demandes d'admission était de 203, à l'École nationale de théâtre du Canada il était de 105, et au Conservatoire d'art dramatique de Québec (établissement de Québec) il était de 7.
- De 1988 à 1993, les cégeps francophones ont accepté, dans les programmes en production théâtrale, en moyenne, une personne sur trois et les cégeps anglophones ont accepté, en moyenne, une personne sur deux. À l'École nationale de théâtre du Canada, en moyenne, une personne sur six a été acceptée dans les sections francophones et une personne sur trois dans les sections anglophones. Au Conservatoire d'art dramatique de Québec, en moyenne, presque une personne sur une a été acceptée.
- En 1993, le réseau collégial émettait quatorze diplômes en production théâtrale, l'École nationale de théâtre du Canada dix-sept et le Conservatoire d'art dramatique de Québec quatre.
- L'Université du Québec à Montréal est le seul établissement universitaire à offrir un programme de Baccalauréat en art dramatique. En 1993, les inscriptions à ce programme représentaient 43,8 p. 100 des inscriptions et 46,3 p. 100 des sanctions émises dans les différents programmes universitaires (majeures, diplôme, «honours», «spécialisations», maîtrise). De plus, de 1990 à 1993, le volume de sanctions dans le programme de baccalauréat a augmenté de 15,8 p. 100.
- Dans les filières de formation supérieure en art dramatique, le nombre de sanctions dans les différents programmes d'études demeure limité. Toutefois, le marché du travail n'exige pas de diplôme pour l'exercice de la profession.

ANNEXE DÉPLIANTS CONSULTÉS

Conservatoire d'art dramatique de Québec, février 1989, 20 p.

Conservatoire d'art dramatique de Montréal, février 1989, 20 p.

École nationale de théâtre du Canada, 1995-1996, 36 p.

DOCUMENTS CONSULTÉS

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. L'éducation artistique à l'école : avis au ministre de l'Éducation, 1989, 53 p.

CORBO, CLAUDE. Allocution présentée aux membres du Bureau des gouverneurs de l'École nationale de théâtre du Canada, 19 août 1994, 6 p.

DIRECTION DES PROGRAMMES. Répertoire des programmes de formation générale à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire, Québec, ministère de l'Éducation, 1989.

DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES. Les projets de formation générale et spécialisée (version révisée), Québec, ministère de l'Éducation, juin 1993.

DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES. Répertoire des projets de formation spécialisée catégories 1 et 2, 1994, 48 p.

DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES. Répertoire des projets de formation spécialisée, Québec, ministère de l'Éducation, septembre 1995.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT. Les inscriptions et les sanctions dans les programmes d'études menant à un D.E.C. : l'évolution de 1988 à 1993, avril 1994, 372 p.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT. Les inscriptions et les sanctions dans les programmes d'études menant à un D.E.C. : l'évolution de 1988 à 1993, avril 1995, 372 p.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT. Les programmes à l'enseignement ordinaire, à temps complet, de 1988 à 1993, avril 1994, 597 p.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT. Les programmes à l'enseignement ordinaire, à temps complet, de 1988 à 1993, avril 1995, 597 p.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT. Recueil de données concernant la clientèle à l'enseignement ordinaire dans les programmes conduisant à un diplôme pour l'ensemble du réseau collégial de 1988 à 1993, mars 1994, 189 p.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT. Recueil de données concernant la clientèle à l'enseignement ordinaire dans les programmes conduisant à un diplôme pour l'ensemble du réseau collégial de 1989 à 1994, février 1995, 195 p.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT. Recueil de données concernant la clientèle à l'enseignement ordinaire dans les programmes conduisant à un diplôme pour l'ensemble du réseau collégial de 1988 à 1993, mars 1994

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT. Recueil de données concernant l'évolution du placement des diplômés des programmes de formation technique pour l'ensemble du réseau collégial de 1989 à 1993, avril 1994, 158 p.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT. Recueil de données concernant les diplômé(e)s pour l'ensemble du réseau collégial de 1988 à 1993, mars 1994, 215 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL. Cahiers de l'enseignement collégial no. 1. Programmes et cours de diplôme d'études collégiales, 1993-1994.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL. Cahiers de l'enseignement collégial no. 3. Programmes de diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial, 1993-1994.

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE DU CANADA. Données sur l'effectif scolaire et le placement de l'École nationale de théâtre du Canada, 1988-1994.

GURIK, RENÉE N. Formation professionnelle de langue française en scénographie et en techniques scéniques au Québec, 1995, 11 p.

LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE. Aide-mémoire : les états généraux sur la formation professionnelle en art dramatique, avril 1989, 8 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, CONFÉRENCE DES RECTEURS ET DES PRINCIPAUX DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC. Les programmes d'études universitaires de premier cycle, 1994.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE. Projet de programme révisé Théâtre-production 561.07 présenté au Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques, décembre 1994.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Effectif scolaire dans les universités du Québec, 1994.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Fiches signalétiques d'indicateurs sur les cheminements scolaires au collégial, 1993.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Guide des études professionnelles et techniques au secondaire et au collégial 1993-1994, 1994, 922 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. La Relance au collégial, février 1994, 256 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. La Relance au collégial, janvier 1995, p. 210-216.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Pleins feux sur les arts au secondaire, 1994, 48 p.

SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN. Guide pratique des études collégiales au Québec, 1992, 391 p.